

**Les failles du système de régulation de l'économie de
marché : au delà du formalisme des institutions, le
réalisme guerrier des puissances ?**

Ami N'Diaye, Fabienne Raveneau, Christèle Pelade, Sandrine Veillet

Sommaire

Introduction

- 1. Les affrontements entre puissances au sein des institutions multilatérales** **p 2**
 - a. L'échec de L'AMI p 2
 - b. L'échec de du Cycle de Doha p 3
 - c. Les stratégies d'alliance p 4

- 2. L'affrontement entre les USA et l'Europe fait le jeu les pays émergents dans la guerre économique mondiale : les stratégies des pays émergents** **p 6**
 - a. Les matières énergétiques p 6
 - b. L'épargne p 8
 - c. Les aides publiques p 8
 - d. Les IDE p 10

- 3. Les perversions intrinsèques au capitalisme et au système libéral nous montrent-elles les limites du modèle ?** **p 11**
 - a. Logique de rentabilité à court terme vs développement industriel pérenne p 11
 - b. Les effets du blanchiment d'argent p 13
 - c. Tentative de réponse institutionnelle p 13

- 4. La remise en question du système économique et de ses institutions** **p 14**
 - a. Rôle de l'Etat p 14
 - b. Protectionnisme p 15
 - c. Bilatéralisme p 15
 - d. Inertie de l'OMC p 16
 - e. Revendications des pays émergents p 16

Conclusion **p 18**

- Annexes** **p 21**
- Interview de Philippe Fremeaux p 21
 - Interview d'Alhamdou Diagne p 26
 - Interview de Pierre Moscovici p 32

Bibliographie

Introduction

L'intégration des pays émergents dans l'économie mondiale a profondément modifié la division des tâches au niveau international. La répartition des activités entre les différentes zones géographiques s'en est trouvée bouleversée et le processus de restructuration de l'économie mondiale accéléré. Leur adhésion à l'OMC, en échange de l'ouverture de leur marché, a mis à mal l'industrie des pays riches, déjà en recul depuis plusieurs décennies. A l'inverse, en conséquence de la forte demande des économies émergentes pour alimenter la croissance, les pays spécialisés dans les produits de base et les pays exportateurs de matières premières ont vu leurs revenus augmenter de façon considérable et leur situation s'améliorer.

Face à cette situation, Etats-Unis et pays membres de l'UE peinent à trouver des moyens de lutte communs. Pire, la recherche effrénée de relais de croissance exacerbe leurs rivalités, face à des pays émergents dont les stratégies visent à servir leurs intérêts de puissance en exploitant les failles du système. Au-delà du protectionnisme économique appliqué par toutes les puissances sous des formes diverses, la contrefaçon, le piratage et le non-respect des règles internationales de propriété intellectuelle, ainsi que le nivellement par le bas que laisse craindre la mise en concurrence des modèles sociaux, font partie des problèmes que les pays émergents posent aux puissances du nord. Définir une meilleure articulation entre exigences sociales et économiques est donc devenu un défi à relever pour la communauté internationale.

Pour y parvenir, beaucoup s'interrogent sur la pertinence des institutions de régulation de l'économie mondiale, enlisées dans la bataille opposant anciennes et nouvelles puissances. Si de multiples facteurs expliquent les échecs répétés du dispositif actuel, dont les conditions de création ont dès l'origine faussé le fonctionnement, est-il envisageable de réformer le système international actuel, verrouillé par les Etats-Unis, ainsi que ses institutions ?

1. Les affrontements entre puissances au sein des institutions multilatérales

En instituant l'OMC, les états ont créé un cadre permanent de régulation du commerce mondial. Son principe de fonctionnement, basé sur une répartition égalitaire des voix entre états, est supposé en garantir l'équité. Néanmoins, son processus par cycle de négociation et son seul pouvoir d'arbitrage, en font avant tout un forum de concertation et de négociation et, à l'instar de la plupart des institutions multilatérales, un terrain privilégié d'affrontements entre puissances.

Jusqu'à la conférence de l'OMC à Seattle, en 1999, qui a marqué l'émancipation et la coalition des pays du Sud, les désaccords opposaient essentiellement les Etats-Unis et l'Union Européenne. L'intégration à l'OMC d'une puissance comme la Chine en 2001 qui menace l'hégémonie des 2 grands n'altère pourtant en rien la bataille commerciale que se livrent les deux puissances occidentales.

Ainsi, les nombreux désaccords au sein des institutions multilatérales ont invariablement conduit à l'échec des négociations, comme ce fut le cas de l'Accord Multilatéral sur l'Investissement. Cet accord, dont les discussions ont débuté dans le cadre de l'OCDE à partir de 1995, visait à libéraliser et protéger l'investissement en garantissant une stricte égalité de traitement entre investissements étrangers et nationaux. Bien que discuté dans le cadre de l'OCDE, celui-ci, une fois conclu, devait être un « traité international autonome ouvert à tous les pays Membres de l'OCDE et de la Communauté européenne, ainsi qu'à l'adhésion des pays non membres », notamment des pays en développement.

Mais tandis que les américains estimaient cet accord trop peu ambitieux, les pays européens, souhaitaient de leur côté en exclure certains domaines : l'affrontement le plus médiatique a porté sur le principe d'exception culturelle qu'un groupe de pays, emmenés par la France, a souhaité maintenir coûte que coûte. Sans cette clause, en effet, tout système de soutien public aurait dû s'appliquer indifféremment aux productions nationales et étrangères effectuées sur le territoire national, ce qui aurait mis en péril le système de subventions français. L'autre sujet d'affrontement a concerné le

principe d'intégration régionale : en vertu de l'AMI, l'Union Européenne aurait été d'appliquer la clause de la nation la plus favorisée. Les aides publiques consenties aux pays d'Europe centrale et orientale candidats à l'adhésion auraient ainsi dû être étendues aux pays signataires de l'AMI. Enfin, Européens et Canadiens réclamaient l'abrogation des lois Helms-Burton et D'Amato, qui permettaient aux Etats-Unis de sanctionner toute entreprise étrangère investissant en Iran, en Libye ou à Cuba.

L'interruption des négociations au terme de 3 ans de discussions nous amène à nous interroger sur l'intérêt d'un tel accord qui, de plus, coupait l'herbe sous le pied de l'OMC.

Il convient de rappeler que les investissements directs étrangers (IDE) représentent un enjeu de taille aussi bien pour les pays riches que pour les PED : les pays qui bénéficient le plus des flux d'IDE affichent les meilleures performances économiques. Les pays membres de l'OCDE captent 85% de ces flux d'investissements, qui sont repartis à la hausse depuis 2004, mais avec une inversion de tendances entre flux entrants (en baisse) et sortants (en augmentation). Ainsi, eu égard à la croissance modérée de leurs marchés, l'enjeu pour les pays riches est donc un meilleur accès aux pays en développement, en particulier ceux qui offrent un large marché intérieur. De plus, au-delà du fonds, la forme de l'accord présentait un intérêt majeur : l'objectif de l'AMI était de fixer un cadre de régulation multilatéral en contrepartie de la multitude de conventions bilatérales et régionales mises en place depuis les années 90 par de nombreux pays, Etats-Unis en tête.

Faute d'entente, c'est donc le système de concurrence qui prévaut. Dès lors, pour attirer les flux d'IDE, les états n'hésitent pas à ouvrir leur économie : privatisations, zones franches, faible imposition fiscale... Par une flexibilisation du marché du travail, ces derniers concurrencent directement la main d'œuvre des pays d'origine des IDE. Certains pays en développement, tels que la Chine, la Russie, l'Inde, continuent, à l'inverse, de protéger leurs actifs économiques, en appliquant les mêmes mesures protectionnistes qui ont permis aux pays riches de construire leur puissance. Leur croissance soutenue ainsi que la faiblesse des coûts de production pour certains (Chine et Inde) et la détention de matières premières pour d'autres (Russie) leur confèrent dès lors un avantage décisif sur les pays développés, sans pour autant garantir un accès libre à leur marché.

Dès lors, l'échec de l'AMI, en dépit d'un cadre multilatéral restreint, préfigurait en quelque sorte les nombreux conflits d'intérêts dont a été témoin une organisation telle que l'OMC depuis sa création.

L'échec du cycle de Doha, jalonné de multiples épisodes d'affrontements entre parties prenantes qui ont retardé et finalement bloqué tout accord, en est la dernière illustration. Alors que l'objectif affiché de ce cycle de négociation, « le développement grâce au commerce », reprenait le thème du développement des pays du Sud, les discussions ont buté sur la diminution des barrières tarifaires et des subventions publiques en matière agricole aux Etats Unis et dans l'Union Européenne.

Que faut-il en conclure ? Que ces derniers, tenus pour principaux responsables de cet échec, ne souhaitent pas le développement du Sud ? Les raisons sont bien entendu plus complexes que cela.

Tout d'abord, il convient de rappeler plusieurs points :

- Le lien entre libéralisation du commerce et développement n'est pas aussi évident que ne le laissent croire les discours des principales institutions économiques mondiales : au cours des 40 dernières années, le creusement des inégalités entre les pays situés aux extrêmes de l'échelle des revenus s'est accru, en particulier à partir des années 80. En effet, alors qu'en 1970, le revenu par tête des PMA représentait 10% de celui des pays riches, en 2000, il n'en représentait plus que 6%. De plus, la comparaison de l'évolution du PIB par tête et du degré d'ouverture de ces pays tend à démontrer que les gains de la libéralisation ne jouent qu'à partir d'un certain stade de revenus.
- Les pays du sud ne forment pas un ensemble homogène et se répartissent entre pays émergents (Brésil, Chine, Inde, Mexique, etc.) et pays les moins avancés. Les pays de ces 2 groupes ne poursuivent pas les mêmes stratégies et n'ont pas les mêmes avantages compétitifs. Les effets escomptés de la libéralisation sont donc fonction de la zone ou du pays concerné. Ainsi, certains PMA, subiraient de plein fouet l'érosion de leurs accords préférentiels, du fait d'une plus grande ouverture des marchés du Nord.

- Les discussions semblent se figer sur la question des droits de douane et des subventions, qui faussent le jeu de la concurrence, d'autres obstacles au commerce, dits non tarifaires, comme les normes phytosanitaires et techniques, ont été mis en place notamment par les pays les plus libéraux et freinent considérablement l'accès à ces marchés.
- Enfin, il convient de rappeler que les pays émergents sont parmi ceux qui affichent les droits de douane les plus élevés : certes, l'Union européenne applique des droits en matière agricole supérieurs à ceux des États-Unis (17,9 % contre 5 %), mais inférieurs à ceux de nombreux pays émergents (près de 60 % pour l'Inde par exemple). Les pays émergents appliquent également des tarifs beaucoup plus élevés sur les produits manufacturés (près de 30 % pour l'Inde, 11,4 % pour le Brésil, contre 2 % pour l'Union européenne, 1,1% pour les États-Unis).

Le volet agricole a donc été le point de blocage majeur. Les États-Unis devaient s'engager à baisser les crédits à l'exportation versés à leurs agriculteurs, alors que les Européens devaient de leur côté abaisser les droits de douane sur les importations. Tandis que les Européens s'étaient fortement rapprochés des positions des pays émergents ces derniers mois, les États-Unis, en revanche, ont refusé toute concession sur la question des soutiens agricoles, bloquant ainsi toute chance d'issue positive aux négociations.

S'il est évident que l'inflexibilité américaine a été considérablement influencée par les pressions protectionnistes exercées sur l'administration Bush en vue des élections au Congrès d'Octobre, il est moins aisé de comprendre les raisons de ce blocage face aux enjeux que représenterait un tel accord sur la question des marchés non agricoles (NAMA), contreparties que les pays émergents s'étaient engagés à mettre dans la balance. Car si l'agriculture demeure un sujet clé, États-Unis et Union Européenne avaient beaucoup à gagner de l'aboutissement des discussions, prioritairement sur la question des services. L'agriculture représente en effet une part marginale du PNB de l'UE et des EU (de l'ordre de 2%), alors que les exportations de services en représentent plus de 70%, avec une part conséquente des produits industriels (de l'ordre de 25% du PNB).

Alors, pourquoi cette résistance sur l'agriculture, qui pèse moins de 9 % des échanges mondiaux de marchandises ? La réponse réside pour beaucoup dans la puissance commerciale que la libéralisation agricole conférerait aux pays émergents agro-exportateurs. Aujourd'hui réunis au sein de plusieurs alliances, ces derniers sont ceux à qui cette ouverture des marchés américains et européens profiterait le plus. En outre, cet accord enverrait un signe fort de repli de la part des États-Unis et de l'Europe. Cette situation met ainsi en parallèle la « stratégie du fort », celle des États-Unis et de l'Union Européenne, qui privilégie la défense des positions acquises, et la « stratégie du faible », celle des pays émergents, qui vise à gagner des parts de marché et à revendiquer une place sur l'échiquier mondial.

L'union faisant la force, c'est notamment par des stratégies d'alliances que ces derniers entendent imposer des règles à leur profit. Les coalitions, nombreuses au sein des institutions onusiennes, permettent de défendre des positions communes, mais leur configuration s'est considérablement compliquée, en raison des intérêts divergents des états membres. Dès lors, certains états réunis au sein de groupes d'intérêts, peuvent par ailleurs s'affronter sur diverses questions au sein d'autres groupes. D'où la difficulté de former des groupes homogènes.

La question agricole notamment constitue un cas d'école. Ainsi, à la veille de la conférence de Cancun, outre les États-Unis et l'Union européenne, le paysage des négociations s'est recomposé autour de plusieurs alliances : le G10, emmené par le Japon et la Suisse, impose des droits de douane très élevés sur certains produits considérés comme vitaux pour leurs agriculteurs ; le G20, groupe des pays émergents (Afrique du Sud, Brésil, Chine, Inde, Kenya...) dénonce les politiques agricoles des pays riches ; le G33, groupe de pays en développement dits « intermédiaires » soutient l'idée d'un traitement spécial et différencié ; et enfin le G90, structure plus informelle qui regroupe les pays membres du groupe africain, les pays ACP et les Pays les moins avancés, soutient néanmoins les intérêts des pays les plus pauvres.

Que dire des positions et des enjeux de chacun dans ce dossier ?

L'Union Européenne et les États-Unis, avec 53% des exportations mondiales, se querellent la première place du commerce de produits agroalimentaires. De plus, par la taille de leur marché intérieur, ils offrent également les débouchés les plus importants du secteur. L'un et l'autre ont

maintenu leur position dominante par diverses formes de protectionnisme. Et bien que ces derniers aient progressivement modifié leurs politiques agricoles afin de mieux respecter les règles de l'OMC sur le soutien interne, l'UE devra néanmoins supprimer ses subventions aux exportations d'ici 2013 et elle exige que les États-Unis fassent de même vis-à-vis de leurs crédits à l'exportation. D'autre part, concernant l'accès au marché, les États-Unis souhaitent une baisse plus importante des droits de douane que ce que l'UE entend accepter.

Juste derrière l'Union Européenne et les États-Unis, figure le Groupe de Cairns composé de pays agro-exportateurs et qui représente un tiers des exportations mondiales de produits agricoles. Dans ce groupe, il faut distinguer l'agriculture avancée et très compétitive de pays comme l'Australie, le Canada, le Brésil, la Nouvelle Zélande ou encore l'Argentine, de l'agriculture vivrière dont dépend la survie des pays en développement membres du groupe. Groupe de pays le plus offensif en la matière mais aussi le plus hétérogène, il se situe aux avant-postes de l'offensive pour l'ouverture des marchés agricoles américains et européens, et s'attaque à leurs politiques de soutien public.

Le G20, quant à lui, représente plus du quart des exportations mondiales et a la particularité d'avoir huit membres en commun avec le groupe de Cairns : l'Afrique du Sud, l'Argentine, la Bolivie, le Brésil, le Chili, l'Indonésie, le Paraguay, les Philippines et la Thaïlande. Si le G20 rejoint le groupe de Cairns sur la suppression des aides à l'exportation et la baisse des soutiens internes, il affiche une position moins unie sur la baisse des droits de douane. En effet, au sein de ce groupe figurent des pays tels que l'Inde, l'Afrique du Sud, l'Indonésie, pour qui l'instrument tarifaire reste très important, et qu'ils entendent utiliser comme levier sur la question des subventions. D'autre part, l'Afrique du Sud, en tant que leader du Groupe ACP, revendique de conserver un accès préférentiel au marché européen, s'opposant ainsi à certaines positions du G20. Enfin, si la libéralisation des échanges agricoles profiterait à de grands pays exportateurs tels que le Brésil ou l'Argentine, la Chine, importatrice nette de céréales, bénéficie des subventions qui maintiennent de bas prix internationaux.

Des intérêts contradictoires sont en jeu et si les pays en développement sont concernés au premier plan par ces divergences de vue, les discussions restent pourtant focalisées sur les politiques agricoles des États-Unis et de l'Union Européenne. Pourtant, ces derniers ne parviennent pas à trouver un accord commun et pour défendre leurs positions respectives, recherchent l'appui de leurs alliés commerciaux. C'est ainsi que l'Union Européenne s'est rapprochée de la position du groupe du G20 qui met en cause les États-Unis, comme en témoigne la déclaration de Peter Mandelson : « *Sans changement de la position des États-Unis, les pays émergents comme le Brésil et l'Inde ne pourront offrir un accès plus large à leurs marchés de produits industriels et de services, ce qui est la clef d'un accord* » (La Tribune, 6 septembre 2006). Pour confirmer, si besoin était, leur intention de ne rien céder et leur pouvoir au sein de l'OMC, les États-Unis dont l'OMC avait jugé illégales les subventions accordées à leurs producteurs de coton au titre de la Farm Bill et sommés de se mettre en règle avant le 21 mars 2005, ont réussi début septembre 2006, à faire reporter par l'ORD (Organe de Règlement des Différends de l'OMC), la première demande déposée par le Brésil en vue de constituer un groupe spécial de mise en conformité dans l'affaire sur le coton.

Ainsi, pour peser face à l'Union Européenne et aux États-Unis, les grandes puissances émergentes font front commun, malgré leurs intérêts divergents. C'est ainsi que le Brésil, l'Inde et l'Afrique du Sud, tous trois membres du G20, cherchent à renforcer leurs liens au sein de l'OMC dans le but de démanteler leur système de subventions agricoles et d'obtenir la baisse des barrières tarifaires dans les pays riches. Par ailleurs, le Brésil et l'Inde réclament, comme le Japon et l'Allemagne, l'élargissement du Conseil de Sécurité auquel la Chine reste hostile.

Dès lors, si la difficulté de se rassembler sous une même bannière démontre bien la limite de ces alliances, elles n'en sont pas moins devenues la base des négociations et influencent très fortement les rapports de force. Surtout, elles ont permis aux grands pays émergents de devenir des chefs de file capables d'infléchir le sens des tractations. C'est en ce point que réside le nœud du problème, car face aux enjeux de l'agrobusiness, la coalition des pays émergents est la première intéressée par la conquête de nouvelles parts de marchés. En outre, ces derniers attisent les réclamations des pays les moins avancés avec, comme argument, l'asphyxie que provoquent sur leurs économies les politiques agricoles américaines et européennes. Mais entre les intérêts offensifs des nouvelles puissances exportatrices et ceux, défensifs de l'Union européenne ou des États-Unis, le compromis reste impossible.

2. L'affrontement entre les USA et l'Europe fait le jeu des pays émergents dans la guerre économique mondiale

La croissance mondiale actuelle est largement le fait de la progression des échanges internationaux de biens et services, lesquels représentaient 28,5% du PIB mondial en 2005 (21,2% en 1995 et 18,1% en 1985), en augmentation de 7,5% par rapport à 2004. Elle profite globalement aux pays en développement dont le poids dans les échanges internationaux s'est considérablement accru : entre 1992 et 1993, leur part dans les exportations et importations mondiales est passée respectivement de 16 à 35% et de 27 à 44%.

Conséquence de la mondialisation et des délocalisations, la dynamique mondiale du développement est aujourd'hui impulsée par les pays émergents qui produisent environ 50% des richesses de la planète. En 2006, la Chine est le troisième exportateur mondial derrière les États-Unis et l'Allemagne, et devance le Japon depuis 2004. En 2005, Brésil, Russie, Inde et Chine représentaient plus de 50% de la population mondiale et 25% du PIB mondial estimé à la parité du pouvoir d'achat (contre 19,4% en 1995). Selon certaines prévisions, la Chine et l'Inde pourraient même contrôler 45% du PIB de la planète dès le milieu du siècle.

Alors, les stratégies des grands pays émergents sont-elles aussi louables que leurs discours le laissent entendre ? Malgré une solidarité affichée avec les pays les plus faibles, les pays émergents cherchent avant tout à servir leurs propres intérêts. En effet, l'essor spectaculaire de ces champions de la croissance ne doit pas occulter la marginalisation persistante de nombreuses régions du monde : 12 pays en développement (sur 176) représentent 75% des exportations et bénéficient des trois quarts des flux d'investissements étrangers quand les 49 pays les moins avancés n'atteignent que 0,25% des exportations mondiales. L'Afrique, notamment, ne représente aujourd'hui qu'1,6% de la valeur des exportations mondiales contre 3,3% en 1980.

De leur côté, les puissances occidentales respectent-elles ces règles qu'elles imposent aux autres nations ? Après l'adhésion de la Chine à l'OMC, en 2001, et l'abolition des quotas en 2005, la déferlante de produits chinois a progressivement touché pays développés et en développement et l'ensemble des secteurs (textile, électronique, acier, automobile, etc.). Bruxelles et Washington ont alors déclenché une contre-offensive qui visait à limiter les importations de produits textiles sur leur marché et ont ainsi remis en cause les accords pris dans le cadre de l'OMC et de la libéralisation des échanges. A l'occasion d'un forum international qui s'est tenu en juin 2005, en pleine crise du textile, le ministre du Commerce chinois, Bo Xi Lai, apostrophait ainsi les pays développés : « *Quand cela vous arrange et que vous bénéficiez d'avantages, vous prônez le libre échange et vous demandez aux autres d'ouvrir leurs portes, mais dès que vous vous sentez menacés par les pays en voie de développement, vous imposez des restrictions et fermez immédiatement vos propres portes.* » (Le Monde du 31.05.2005).

Dans ce nouvel ordre économique mondial, des pays émergents tels que la Chine, l'Inde, le Brésil, ou la Russie s'appuient sur les faiblesses du système de régulation mondial mis en place par les pays occidentaux pour atteindre leurs objectifs stratégiques : devenir une puissance économique régionale alliée des États-Unis et limiter la montée en puissance de la Chine en Asie pour l'Inde, volonté d'imposer sa puissance à travers l'instauration d'un nouveau système international qui lui serait favorable et dans lequel les États-Unis ne seraient pas la seule super puissance pour la Chine, renforcer le Mercosur (marché commun de l'Amérique du Sud) pour contrer l'influence des États-Unis en Amérique latine pour le Brésil et le Venezuela, récupérer son rang de super puissance par le réarmement du pays pour la Russie... Chacun joue sa propre carte dans la mondialisation.

Dans la bataille, les matières premières sont devenues une nouvelle arme de puissance.

Une des conséquences de la croissance rapide des pays émergents a été l'explosion de la demande mondiale d'énergie et de pétrole en particulier. Conséquence directe, l'inflation du prix de l'énergie a entraîné une réévaluation des actifs financiers des pays producteurs de ressources naturelles tels que le Brésil, le Venezuela et la Russie. L'approvisionnement énergétique est donc devenu un enjeu majeur et un facteur déterminant de la géopolitique du 21^e siècle. Stratégique parce que primordial pour le développement de l'économie et de la société mais aussi en raison des risques liés à son approvisionnement.

La guerre économique que se livrent les grandes puissances occidentales et les pays émergents pour le contrôle des ressources énergétiques alimente donc la politique internationale.

Cette dépendance énergétique explique bien des aspects de la politique étrangère chinoise, à l'égard de la Russie, de l'Iran et des autres pays producteurs africains ou latino-américains qui entrent dans sa stratégie de diversification des approvisionnements. Deuxième importateur de pétrole africain après les Etats-Unis, elle ne s'embarrasse ni du respect des droits de l'homme, ni des exigences de gouvernance ou de respect de l'environnement. Ainsi, en 2004, Pékin n'a pas hésité à menacer de son veto (avant de s'abstenir) le Conseil de sécurité des Nations Unies lors du vote de la résolution décrétant un embargo sur les armes à destination du Soudan en raison de la situation au Darfour. De plus, la Russie et la Chine, qui possèdent des intérêts considérables en Iran, s'opposent également aux sanctions décrétées à l'encontre de ce dernier après sa décision d'enrichir son uranium. Par ailleurs, tandis que l'administration américaine souligne clairement que la quête du pétrole doit constituer une priorité, la Chine, elle, s'attaque à la position dominante des Etats-Unis : la Chinese National Petroleum Corporation (CNPC) est avec la Sinopec, société d'exploration pétrolière, le bras armé du régime chinois qui, dans sa conquête pétrolière, n'hésite pas à affronter les américains en signant des accords avec l'Arabie saoudite, l'Iran, le Venezuela.

Vladimir Poutine, de son côté, utilise Gazprom dont l'Etat russe a repris 51%, pour s'ériger en arbitre entre l'Europe et l'Asie, n'hésitant pas à donner accès aux gisements russes à la Chine quand il le refuse à l'Europe. De plus, avec le soutien du Kremlin, Loukoil, deuxième grande compagnie pétrolière de la planète, mène une offensive sur les grands marchés pétroliers mondiaux.

En Amérique Latine, Hugo Chavez a fait de la société publique Petroleos de Venezuela SA (PDVSA), autrefois accaparée par les intérêts étrangers, l'instrument de financement de ses grands programmes sociaux et de contestation du pouvoir américain. Après avoir signé des contrats avec la Chine et la Russie, s'être rapproché de l'Iran, avoir proposé aux pays en voie de développement (ACP et Amérique Latine) de leur vendre son pétrole moins cher en traitant directement avec les gouvernements, en échange d'une coopération dans la production de matières premières, c'était au tour d'Evo Morales d'annoncer la nationalisation des hydrocarbures boliviens.

En Afrique, le Tchad entend prendre part directement à la production du pétrole et accroître ses revenus grâce à la création en juillet dernier de la Société des Hydrocarbures du Tchad. Refusant dorénavant de se contenter des 12,5% de la vente de pétrole, celui-ci n'a pas hésité à expulser deux des trois sociétés du consortium qui exploite le pétrole tchadien, accusées de piller les ressources du pays. Cependant, il y a fort à parier que le durcissement de la position Tchadienne qui, en menaçant de cesser ses exportations de pétrole souhaite faire pression sur les Occidentaux, soit lié à la reprise de ses relations avec la Chine, qui lui offrent de nouveaux débouchés.

Dans cette course aux approvisionnements, les sociétés pétrolières américaines et le gouvernement des Etats-Unis génèrent d'un commun accord une politique de l'énergie agressive face à laquelle l'UE n'offre pas de défense cohérente. Quand la CNOOC contrôlée par Pékin et aidée par la banque centrale chinoise lance une OPA hostile sur Unocal, la sécurité nationale s'en trouve menacée et les règles de libre échange cèdent soudain le pas devant les « intérêts stratégiques » des Etats-Unis : Unocal est repris par Chevron, les actionnaires ont perdu 800 millions mais la sécurité des Etats-Unis a gagné. A l'inverse, les pays européens agissent en ordre dispersé et établissent des relations bilatérales avec la Russie qui maintiennent le rapport de force en faveur de cette dernière. C'est ainsi que la Russie refuse de ratifier la Charte de l'Energie qui, en donnant davantage de garanties légales aux sociétés étrangères investissant en Russie, risquerait de remettre en cause le monopole de Gazprom et de Transnet sur le transport du gaz et du pétrole.

Conséquence des nouvelles menaces qui pèsent sur la sécurité des approvisionnements énergétiques, l'Afrique redevient le centre de l'attention mondiale. D'ici 2010, elle devrait assurer 25% des approvisionnements américains (contre 15% actuellement) tandis que les positions Européennes sont de plus en plus marginalisées : quand la France continue de perdre de son influence en Afrique et que Total, qui connaît mal le contexte africain, craint d'être accusé de corruption et perd du terrain face aux Américains et aux Chinois, les pays émergents producteurs de pétrole n'hésitent pas à mettre leurs sociétés pétrolières au service de l'Etat.

Conséquence directe de cette inflation des ressources énergétiques et des réserves accumulées à la suite de la crise des années 1990, l'épargne des pays émergents a explosé.

Avec la flambée des cours du pétrole, les pays producteurs (pays du Golfe, Russie, Nigeria, Venezuela) ont vu leurs excédents commerciaux augmenter brutalement. Les graves crises financières que certains pays émergents ont connues entre 1990 et 2002 les ont obligés à accumuler des réserves de change pour restaurer leur crédibilité auprès des marchés de capitaux. Certains pays émergents se sont donc retrouvés en situation d'excédent d'épargne : le taux d'épargne de la Chine (45% du PIB) est ainsi supérieur à son taux d'investissement (39%) et trois fois plus important que celui des Etats-Unis. Cette manne financière alimente notamment le déficit budgétaire des Etats Unis, mettant ces derniers en position de forte dépendance, et pose à terme la question de l'avenir de la croissance mondiale qui, jusqu'à présent, repose sur la consommation américaine. Les Etats-Unis ont en effet creusé leur déficit commercial avec la quasi totalité des régions du monde (sauf avec l'Amérique latine) sous l'effet cumulé de la croissance de leurs importations et de l'augmentation du prix du pétrole. Cependant, si les Etats-Unis ont basé leur économie sur la consommation, la Chine a quant à elle une stratégie de développement orientée vers la création d'emplois afin d'éviter une explosion sociale qui mettrait en péril le système politique en place. Elle a donc fondé sa croissance économique sur la demande extérieure (investissements des entreprises privées et exportations) et, pour garder à ses exportations de produits manufacturés leur avantage compétitif, les autorités chinoises maintiennent un taux de change sous-évalué et quasi fixe par rapport au dollar américain. Cette situation, dénoncée par nombre de pays occidentaux et notamment par les Etats-Unis qui y voient une des raisons principales de l'ampleur de leur déficit commercial, reflète paradoxalement un système qui permet aux Etats-Unis de maintenir un faible taux d'intérêt à long terme, lequel vient alimenter les crédits destinés à la consommation interne et lui permet de vivre au-dessus de ses moyens.

L'épargne des pays émergents constitue donc un véritable trésor de guerre dans lequel ils puisent les ressources destinées à leurs acquisitions et est un moyen efficace d'exercer une influence stratégique sur les pays occidentaux. Aujourd'hui investie dans des obligations américaines « improductives », cette manne financière se tourne de plus en plus vers une épargne « productive », constituée d'actions d'entreprise de l'OCDE. Ainsi, la pénurie de matières premières conduit la Chine à acquérir des réserves minières à l'étranger pour sécuriser son approvisionnement, mais aussi à investir dans le secteur local en achetant les fournisseurs, pour limiter sa dépendance vis-à-vis des acteurs étrangers.

L'internationalisation des entreprises issues des pays émergents, qui est surtout le fait des multinationales américaines, européennes et japonaises qui choisissent d'y délocaliser leurs activités, passe par des investissements « actifs » dans ces mêmes pays. Ainsi l'État chinois encourage fortement l'expatriation du capital domestique car la sécurité de ses approvisionnements en matières premières passe par des investissements directs (participations dans des mines de minerai de fer au Pérou, dans des champs d'hydrocarbures en Équateur, etc.).

De même, Poutine, irrité par l'échec de l'alliance entre Severstal et Arcelor et ravi d'éventuellement rafler la première place à l'américain Alcoa, favorise la naissance du nouveau leader mondial de l'aluminium par l'alliance du premier producteur russe d'aluminium, RusAl (détenu par un oligarque loyal) et du N° 2 russe, Sual, et le rachat des activités d'alumine (produit de base utilisé dans la fabrication de l'aluminium) du suisse Glencore.

Néanmoins, certains repreneurs contrôlés par les gouvernements étrangers, peuvent avoir des objectifs autres que commerciaux : avec le rachat du groupe britannique Natural Gas Limited, Gazprom affirme certes sa volonté d'accéder aux marchés de la distribution dans l'UE et de devenir un empire énergétique global, mais quand que le président russe fait voter une loi sur le monopole d'exportation de Gazprom, contraire aux règles de la concurrence et aux intérêts européens, il conforte ceux qui soupçonnent Gazprom d'être le bras séculier de la politique étrangère du Kremlin.

Autre source importante de flux financiers pour les pays émergents, les aides publiques au développement font l'objet d'un véritable négoce.

A l'origine destinée à faire reculer la pauvreté de moitié et à réduire la mortalité infantile d'ici 2015, tel qu'énoncé dans les Objectifs Du Millénaire pour le Développement (OMD), pour lesquels la communauté internationale (189 pays) s'est engagée en 2000, l'aide au développement va en réalité

aux pays faisant partie des intérêts stratégiques des bailleurs. En effet, les premiers bénéficiaires de l'aide ne sont pas les pays les plus pauvres : la Chine, l'Inde, le Pakistan, le Congo ou la Côte d'Ivoire figurent parmi les pays qui ont reçu une bonne partie de l'aide américaine, japonaise, britannique ou encore française. En sus des aides qu'ils reçoivent au titre des OMD, ces mêmes pays émergents n'hésitent pas à utiliser le système mis en place par les puissances occidentales pour capter les aides destinées aux pays pauvres à leur profit. Ainsi, jusqu'à l'élimination des quotas en 2005, la dérogation d'importation de matières premières textiles de l'AGOA a surtout profité à la Chine qui assemblait en Afrique ses produits textiles pour profiter de cette loi et exporter aux Etats-Unis. D'autre part, depuis qu'en 2002, la France a délié de toute condition de nationalité l'octroi de l'aide de l'Agence Française de Développement aux pays bénéficiaires (africains et asiatiques), les Chinois, Indiens et autres Asiatiques installés sur place raflent une part croissante des projets soutenus par cette institution.

Dans son rapport sur le développement humain 2005, le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) dénonce ainsi des progrès "décevants" et affirme de plus que l'aide assortie de conditions irréalistes et liée à des achats dans les pays donateurs coûte aux pays pauvres jusqu'à 20% de plus que s'ils achetaient les mêmes biens sur le marché libre. A cet égard, les Etats-Unis sont les champions de l'aide conditionnée aux achats de produits américains. Le retard des "Objectifs du Millénaire pour le Développement" illustre ainsi les limites de l'ONU, où l'Union européenne se heurte à la ferme opposition des Etats-Unis concernant l'aide au développement des pays pauvres.

Pour la plupart des pays donateurs, l'attribution de l'aide tient plus compte de leurs intérêts stratégiques propres que du développement des pays pauvres. Pour exemple, l'African Growth and Opportunity Act ou AGOA voté par le congrès américain en 2000 (accord commercial unilatéral entre les Etats-Unis d'Amérique et l'Afrique) vise avant tout à augmenter le volume des échanges entre les deux partenaires, en ouvrant les marchés américains jusqu'en 2008 aux exportations africaines. Pourtant, cette loi n'accorde aucune dérogation commerciale à de nombreux produits agricoles et miniers africains, principales ressources exportées du continent. Elle est donc conforme à la politique américaine de protection de ses producteurs. C'est ainsi que l'Afrique du Sud qui figure parmi les 41 pays subsahariens autorisés à bénéficier de l'accès hors taxes au marché américain, s'est vu interdire certaines de ses exportations d'acier aux Etats-Unis pour cause de dumping. De fait, la faible contribution des pays africains dans le processus de production ainsi que le niveau d'activité, d'emploi et donc le peu de recettes fiscales qui en résulte, a fait dire à divers organismes américains et africains que l'ambition première de la loi était plus d'inciter les économies africaines à libéraliser leur commerce et leurs marchés qu'à les aider à atteindre leurs objectifs de développement.

Du point de vue des pays occidentaux, les logiques de développement sont aujourd'hui prises entre le maintien des zones d'influence et le besoin de rendre compte auprès de leurs contribuables de la rentabilité de l'aide. Depuis le 11 septembre 2001, les Etats-Unis ont réorganisé leur politique étrangère autour de la sécurité et l'aide publique au développement est devenue une priorité pour eux dans le cadre de la lutte contre le terrorisme (devenu par ailleurs un critère de bonne gouvernance). Cette position les conduit à vouloir exercer un leadership sur l'action internationale tandis que l'Europe préfère tabler sur la coopération en ordre dispersé.

A l'inverse, la Chine octroie aux pays africains près de 45% du montant total de ses aides sans les lier à des conditions politiques (excepté la reconnaissance de Taïwan), si elle peut garantir ses exportations, sécuriser ses approvisionnements en matière premières ou s'assurer des taux d'intérêt assez élevés. Elle s'écarte ainsi des exigences minimales de transparence financière. A titre d'exemple, quand le FMI refusait un prêt à l'Angola en 2004 pour cause de « mauvaise gouvernance », la Chine lui prêtait 2 milliards de dollars à taux préférentiel afin d'obtenir des droits sur un bloc offshore. La Chine n'hésite donc pas à apporter son soutien militaire et diplomatique à des pays largement dénoncés par les pays occidentaux, comme ce fut le cas du Soudan. Ceci illustre la sa politique sans état d'âme, selon laquelle la protection des droits de la personne ne saurait contraindre l'exercice de la souveraineté nationale. Une politique de non ingérence dans les affaires intérieures qui participe des succès rencontrés par Pékin en Afrique : troisième partenaire commercial de l'Afrique après les Etats-Unis et la France, la Chine importe plus de 60% du pétrole soudanais et treize des quinze premières sociétés implantées au Soudan sont chinoises.

Les critères de performance économique et de bonne gouvernance ne peuvent donc plus constituer les seuls critères d'allocation d'une aide qui ne bénéficie pas aux pays « fragiles » (les 50 pays les moins avancés reçoivent seulement 41% de l'aide au développement) où les enjeux humanitaires et

de développement sont les plus importants. De nombreuses personnalités issues des pays du Sud n'hésitent plus à remettre en cause la perversité des aides. Lors de l'annonce faite en juin dernier par Bruxelles d'augmenter l'aide européenne aux pays en voie de développement, Madame Aminata Traoré, écrivain sociologue malienne et ancienne ministre malienne de la Culture et défenseur de la cause africaine, a évoqué la complicité de l'Europe et de l'Afrique quant à la mal gouvernance en même temps qu'elle dénonçait la corruption : « *La mal gouvernance vient dans le cadre d'une stratégie de développement qui prétend ouvrir les marchés. Les modalités de cette ouverture aux marchés profitent à des dirigeants et à des milieux d'affaires qui font partie du problème* ».

L'objectif de 0,7 % du PNB consacré à l'APD étant loin d'être atteint, les pays en développement devront recourir à des prêts bancaires pour compenser le manque « à gagner », ce qui soulève de nouvelles interrogations. Car au-delà du problème de l'absence de conditionnalités liées à l'aide des pays émergents, l'attitude de ces derniers pénalise les entreprises occidentales dans la conquête de marchés et la prise de contrôle des matières premières dans les pays en voie de développement. Elle soulève à nouveau la question de l'endettement des pays pauvres et de la faillite éventuelle des pays emprunteurs. En effet, pour répondre aux besoins de financement des pays en développement, de nouveaux créanciers ont fait leur apparition : les « free riders » qui tirent vers le bas la gouvernance de l'aide et profitent indirectement des remises de dettes dont ils n'ont pas supporté les coûts. Quant aux pays en développement, ils doivent faire face aux « fonds vautours » qui rachètent à bas prix les titres de dettes et essaient d'en obtenir le remboursement à 100% au terme de batailles juridiques sans pitié.

Dans cette compétition entre bailleurs qui cherchent avant tout à répondre à leurs besoins d'approvisionnement en matières premières ou de lutte contre le terrorisme, d'une part, et entre receveurs qui se disputent des ressources financières en tout état de cause limitées, d'autre part, les grands pays émergents prennent appui sur l'avantage que leur confère les accords bilatéraux et sortent vainqueurs, sans aucun état d'âme pour un système qui de toutes façons ne les prend pas assez en compte et dont ils contournent allègrement les règles.

Mais, bien plus encore que toute autre source de flux financier, l'investissement direct étranger (IDE) est au centre de la problématique de développement et occupe une place de choix dans les stratégies de croissance des pays émergents du fait de la convergence de deux préoccupations : celle des entreprises qui cherchent à s'internationaliser et celle des gouvernements qui cherchent à attirer de plus en plus de capitaux. Les pays émergents essaient par tous les moyens d'attirer ces capitaux, afin d'accroître leur capacité de production, de bénéficier d'un transfert de technologie et de s'insérer dans l'économie mondiale. La Chine est ainsi au coude à coude avec les États-Unis pour le premier rang des pays d'accueil des IDE, qu'elle reçoit d'ailleurs en quantité dix fois supérieure à l'Inde. De leur côté, les firmes occidentales investissent de plus en plus dans des marques locales fortes (Seb qui rachète Supor en Chine, le laboratoire américain Mylan qui acquiert l'indien Matrix) afin d'avoir accès à des capacités de production bon marché, s'implanter sur un marché émergent ou sécuriser leurs approvisionnements. Pour encourager les investissements dans ses entreprises, la Chine a dû modifier sa législation qui, jusqu'à présent, obligeait les entreprises étrangères détenant plus de 30% du capital d'une entreprise cotée à en racheter la totalité. Cependant, cette ouverture aux capitaux étrangers pose le problème de la préemption des actifs nationaux par des sociétés étrangères. Ainsi, tandis que le ministère japonais de l'Economie, du Commerce et de l'Industrie tente en vain d'inciter les entreprises japonaises à investir ailleurs qu'en Chine pour contrer son rayonnement croissant sur la région, le patriotisme économique refait surface : deux entreprises chinoises concurrentes de Supor que Seb souhaite racheter, menacent de bloquer l'opération, qui « donnerait à une firme étrangère une position de monopole sur un marché local ». De son côté, Carlyle attend depuis octobre 2005 la décision de Pékin sur sa prise de contrôle d'un fabricant de machines de construction chinois.

Mais si les pays émergents figurent parmi les premiers bénéficiaires des flux d'IDE, c'est maintenant à leur tour d'utiliser ce levier économique : tandis que la Chine et l'Inde accélèrent leurs investissements en Afrique, la Russie efface unilatéralement la dette de 553 millions d'euros auprès de 16 pays d'Afrique, utilisant sa manne pétrolière pour faire son entrée dans le club des « pays donateurs » et affirmer ainsi son « attachement » au développement de ces pays. La croissance de l'Afrique en 2005 (5,8%) est largement due aux investissements de la Chine qui ne se contente ainsi plus d'être un grand marché d'exportation : c'est aussi un fournisseur d'IDE, notamment en Amérique latine et en Afrique. En échange de ces investissements, les pays africains soutiennent

la Chine dans les institutions internationales. En septembre 2005, ils se sont opposés à ses côtés aux propositions d'élargissement du Conseil de sécurité.

L'évolution du commerce mondial conduit donc à une nouvelle géographie des échanges, notamment dans les pays du Sud qui voient leurs échanges commerciaux s'intensifier. Si aujourd'hui les échanges entre pays du Sud ne représentent qu'environ 10% du commerce mondial, ils augmentent de 11% chaque année selon la CNUCED. Ces échanges sont favorisés par la faible croissance des pays développés et les barrières qu'ils continuent d'élever à l'entrée des produits qu'exportent les pays en voie de développement, obligeant ces derniers à s'intéresser davantage à leurs propres marchés. D'où la multiplication des blocs régionaux et des accords bi ou tripartites. De nombreux traités bilatéraux signés entre les membres du Groupe des 21 révèlent ainsi la part croissante des investissements réalisés entre les pays pauvres : en 2004, environ 30% des IDE dans les pays en développement provenaient de leurs pairs contre 17% en 1995.

D'autre part, la demande des pays émergents constitue pour les exportations des pays en développement des débouchés commerciaux autres que ceux des pays développés, avec lesquels la marge de manœuvre est considérablement réduite : les pressions que ces derniers exercent, à l'unisson des institutions internationales qu'ils contrôlent, tendent en effet à lier l'ouverture de ces marchés à l'engagement définitif des partenaires en faveur d'une libéralisation rapide de l'activité commerciale et financière, de la protection des droits de la propriété intellectuelle et d'une politique de la porte ouverte en matière d'investissement étranger direct (IDE). Les pays émergents disposant d'importantes réserves de change ont ainsi pu augmenter leurs investissements dans ces régions. Une réorientation qui arrange tout le monde, car ces nouveaux alliés se soucient beaucoup moins des droits de l'homme et de la démocratie que leurs partenaires occidentaux.

3. Les perversions intrinsèques au capitalisme et au système libéral nous montrent-elles les limites du modèle ?

Au delà du simple constat d'un système défectueux, dont profitent les nouvelles puissances, c'est bien le capitalisme et son avenir qui sont remis en question, comme en témoigne la multiplication ces derniers mois de publications au titre aussi évocateur que *L'avenir du capitalisme* (Gallimard) par Jean-Luc Gréau, ancien expert du Medef, *Le capitalisme est en train de s'autodétruire* (La Découverte) par Patrick Artus, directeur des études économiques à la Caisse des dépôts et professeur à Polytechnique, *Le Capitalisme total* (Seuil) par Jean Peyrelevade, ancien patron du Crédit lyonnais ou encore *Le Nouvel Age du capitalisme* (Fayard) par Elie Cohen.

La logique de rentabilité à court terme, imposée par le marché et qui s'opposant à un développement industriel pérenne, pose la question des conséquences d'une économie schizophrène.

Ainsi, pour décrocher de juteux marchés à l'étranger et dans le but de rivaliser avec leurs concurrents, les sociétés sont amenées, en cédant aux exigences des pays émergents en matière de transfert de technologies (brevet, offset – contrat accompagné d'investissements locaux, ouverture d'un centre local de R&D), à accepter des concessions qui les conduisent à se tirer une balle dans le pied. Ainsi, lorsqu' Areva répond à un appel d'offre de Pékin pour un projet de centrales nucléaires, le Premier Ministre chinois réplique : « Nous espérons que la France pourra faire des propositions plus avantageuses » ... en matière de prix et de transfert de technologies. En effet, la Chine prépare sa prochaine génération de centrales nucléaires (prévue pour 2040), laquelle sera certainement en fin de compte de fabrication 100% locale. Même phénomène avec EADS et Airbus : ce que Boeing avait refusé, Airbus l'a accepté en assortissant la vente de 150 appareils au transfert d'une ligne d'assemblage d'avions « monocouloir », prenant ainsi le risque d'engendrer un concurrent local capable de capter une bonne partie du marché chinois (2600 appareils en 20 ans). Le complexe de supériorité des dirigeants des entreprises françaises les poussent à ne pas reconnaître les risques de telles opérations : « Le temps que les Chinois ou autres pays en développement assimilent nos compétences, nous en aurons développé d'autres », « Les Chinois savent comment on assemble les pièces de LEGO, ils ne disposent pas encore de la technique pour construire un avion », arguent-ils. Un cas récent illustre pourtant bien la stratégie à moyen terme de ces « clients » exigeants et l'utilisation détournée qu'ils font de la joint-venture. En 1994, Alstom signait avec le coréen Rotem un contrat de 17 milliards d'euros associé à un transfert de technologies important en vue du

développement du KTX (Korea Train Express). Depuis leur partenariat avec Alstom, les Coréens ont développé leur propre train à grande vitesse, qu'ils essayent maintenant de vendre en Europe et à leurs voisins chinois, auprès desquels ils risquent fort d'avoir gain de cause au détriment d'Alstom ! Les exemples se répètent, notamment avec la Direction des Constructions Navales au Pakistan (sous-marin) ou encore Renault avec l'Iran, qui souhaite aujourd'hui exporter 20% de « ses » Logan à ses voisins (l'Expansion, 1^{er} février 2006).

Pendant logique de cette tendance, la contrefaçon est devenue dans ces pays une industrie à part entière et s'érige au rang de savoir-faire national. En Inde et en Chine, elle atteint une ampleur inégalée, que ce soit en termes de volume de marchandises (en 1998, 1 million de copies, en 2005, 100 millions saisies par les douanes européennes) ou de diversité des produits contrefaits (secteur traditionnel du luxe, pièces de rechange automobiles, voitures « Toyota », pneumatiques, vins, jouets ou médicaments – 10% des médicaments seraient des faux et 37% des CDs achetés en 2005 ...). Poussée à l'extrême, la contrefaçon peut porter sur une société entière, tels ces 50 faux sites de production NEC où les contrefacteurs sont allés jusqu'à reproduire une marque parallèle et proposer ainsi toute une gamme de produits électroniques.

On voit ici clairement 2 logiques s'affronter : la vision court-termiste des entreprises qui, en vue de l'obtention de marchés importants, acceptent de « vendre leur âme » et la vision à moyen / long terme des pays émergents, qui y voient un outil de conquête de marchés futurs et un moyen d'étendre leur puissance.

En effet, en obéissant à la logique de l'actionnaire, orientée vers la recherche de rentabilité immédiate, les entreprises favorisent un raisonnement financier qui va à l'encontre d'une stratégie d'investissement à long terme et de leur développement durable, dissociant ainsi l'économie réelle de l'économie financière. Les dirigeants s'inquiètent de la rotation des capitaux (détention moyenne de l'action passée de 7 ans à 7 mois) et donc de la volatilité des 300 millions d'actionnaires, animés par un désir d'enrichissement. Les fonds spéculatifs (« hedge funds ») se sont développés de façon fulgurante (environ 8 000 dans le monde aujourd'hui) et accroissent l'instabilité des marchés. Parallèlement, les fonds d'investissement (« private equity »), accompagnant initialement le développement d'une entreprise sur quelques années, sont accusés d'essorer les sociétés dans lesquels ils investissent massivement afin d'en tirer rapidement des dividendes avant de les revendre dès qu'une occasion de plus value intervient (effet de levier de l'endettement). L'effet pervers de la financiarisation a atteint son paroxysme lors des scandales provoqués par la chute spectaculaire de géants, comme la société de courtage en énergie Enron ou encore WorldCom, HealthSouth et Parmalat. La riposte a été rapide : votée le 30 juillet 2002, la loi Sarbanes-Oxley a considérablement renforcé le cadre réglementaire de la gouvernance d'entreprise - en instaurant, par exemple, une instance de contrôle des auditeurs des comptes des sociétés - et durci les sanctions. Les dirigeants qui présentent de faux bilans risquent désormais jusqu'à vingt ans de prison.

Cependant, cette tentative de moralisation des affaires imposée de manière unilatérale par les USA n'est pas sans alourdir les structures et accroître coûts de formation, de fonctionnement et la charge de travail. Dans un contexte de guerre économique, ceci peut se révéler un handicap majeur et créer une inertie dont tirent parti les entreprises issues de pays où ces lois sont inexistantes. Cette loi risque en outre d'amener certaines entreprises à renoncer à une cotation en Bourse ou à développer davantage de moyens de contournement.

L'économie frauduleuse est ainsi devenue une source de revenus plus importante que les activités normales de production et de vente, comme nous l'avons vu dans les exemples précédents. Mais ce n'est qu'un des aspects du phénomène complexe de criminalité financière.

En effet, la mondialisation financière, issue de la déréglementation et de la libéralisation des marchés, conduit les Etats à l'abandon progressif de leur souveraineté, à la libre et toujours plus rapide transportabilité des fonds grâce au développement des technologies, à la dématérialisation des transactions et à la désintermédiation financière et permet à certaines entreprises non financières d'accéder directement aux marchés de capitaux. Il s'agit là des facteurs clés de fonctionnement de l'économie planétaire, mais aussi de ceux sur lesquels reposent les bases de la criminalité financière.

Le blanchiment d'argent, selon la définition adoptée par les Nations Unies lors de la Convention de Vienne en 1989 est « la conversion ou le transfert de biens [...] dans le but de dissimuler ou de

déguiser l'origine illicite desdits biens ». On estime ainsi que les activités de blanchiment représentent entre 2 et 5 % du PNB mondial, soit 500 à 1500 milliards de dollars.

Quels sont les effets du blanchiment sur l'économie des Etats ? Il a été démontré que, dans la mesure où l'argent issu du blanchiment ne suit pas les mêmes logiques que celui issu d'activités licites, il existe un risque fort de distorsion lors de l'insertion de cet argent dans l'économie : en effet, ce n'est pas tant un taux de rendement maximal qui est visé, mais plutôt la sécurité, la simplicité et la discrétion des opérations de recyclage. Au niveau micro-économique, les entreprises disposant de fonds illicites conséquents peuvent de cette manière biaiser la concurrence, en vendant leurs produits ou leurs services à moindre coût ou financer des activités dont la rentabilité économique ne serait pas optimale, ralentissant de ce fait la croissance et pouvant aller jusqu'à provoquer l'effondrement de tout un secteur d'activité lorsque celui-ci cesse d'être intéressant pour le blanchiment (construction, hôtellerie, immobilier).

Par ailleurs, que les sommes soient issues d'activités criminelles ou d'activités licites cherchant à échapper à l'imposition, les criminels s'emploient à dissimuler au fisc la plus grande partie de leurs revenus, diminuant de ce fait les recettes fiscales. Ainsi, une enquête du Sénat estime que 40 à 70 milliards de dollars d'impôts échappent chaque année au Trésor américain.

Dans les secteurs financiers, l'argent étant réinvesti selon un schéma qui permet avant tout sa dissimulation et non une rentabilité maximum, ce comportement peut influencer négativement les taux de change et les taux d'intérêts, créer des distorsions artificielles dans le prix des biens et des actifs, impacter la demande d'une monnaie, et générer une volatilité accrue des flux de capitaux internationaux qui augmente le risque d'instabilité. Cette situation peut entraîner des problèmes de liquidités et des ruées vers les banques, comme ce fut le cas de la BCCI en 1990 ou encore lors de la faillite de la banque Barings, occasionnée par une combinaison d'opérations à risques, réalisée par un employé d'une de ses filiales.

Ainsi, même s'il existe une différence fondamentale entre la fraude fiscale, issue d'activités licites, et le blanchiment d'argent sale, issu d'activités illicites, les méthodes utilisées sont très similaires. De la même manière, ces dernières sont proches de celles utilisées pour masquer les sources et l'utilisation des fonds de financement du terrorisme. Le lien entre le crime financier et les organisations terroristes est de ce fait très étroit.

Les pays émergents, comme nous l'avons vu ci-dessus, sont d'importants producteurs de produits contrefaits. Or, l'écoulement de ces produits et le blanchiment d'argent sont intimement liés dans ce que le dernier rapport du FAFT identifie comme une typologie en expansion : le "trade-based money laundering", ou blanchiment d'argent basé sur l'échange de marchandises commerciales.

Face à cela, quelle est la réponse institutionnelle au niveau international ?

Grâce à la diversité des lois en vigueur dans chaque pays, le blanchiment exploite au maximum la mondialisation des marchés financiers dans le but de ralentir la justice. Seules des actions coordonnées au niveau international peuvent donc aboutir à une lutte efficace contre ces pratiques.

Le FATF (Financial Action Task Force) ou, en français, GAFI (Groupe d'Action financière sur le blanchiment de capitaux), organisme intergouvernemental créé à l'occasion du G7 à Paris en Juillet 1989, et dont l'objectif est de mettre en place des normes internationales, développe et promeut des règles au niveau national et international, afin de combattre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme. Il comprend 33 membres (pays ou organisations) et 8 membres associés (FAFT Styles Regional Bodies). La Chine depuis janvier 2005, puis en août 2006, la République de Corée, ont été invitées à rejoindre le Groupe en tant qu'observateurs. Le FAFT a de plus récemment renouvelé ses contacts avec l'Inde.

Les Quarante Recommandations du FATF constituent donc le fondement des efforts de lutte contre le blanchiment. Le FAFT émet chaque année un rapport de ses activités, un rapport d'évaluation mutuel (cette année : USA), un rapport annuel sur les typologies, recueil des nouvelles méthodes identifiées

pour blanchir les fonds ainsi qu'une liste actualisée des pays non-coopérants. Cependant, de 15 pays et territoires en 2000, cette liste a été réduite à un seul : Myanmar¹.

Des Unités de Renseignement Financier, chargées de recueillir et de traiter les déclarations de soupçons, ont été constituées. Réunissant un certain nombre de ces unités, le Groupe Egmont concentre ses travaux sur les moyens concrets d'améliorer la coopération internationale et publie un recueil de cas réels permettant de repérer les multiples typologies.

De leur côté, le FMI, la Banque Mondiale, les Nations Unies et Interpol développent également des outils et programmes. Enfin, au niveau européen, un certain nombre d'organismes, de recommandations et de conventions ont été créés.

Cependant, il semblerait que les Etats rechignent à mettre en pratique cet arsenal qu'ils soutiennent par ailleurs. En effet, bon nombre de pays européens n'ont toujours pas transposé la Directive européenne relative à la prévention de l'utilisation du système financier aux fins du blanchiment. De même, dans son rapport d'information devant l'Assemblée Nationale², Arnaud Montebourg se montre relativement critique quant à l'efficacité et la volonté des états à mener une politique active : selon lui, « l'exercice d'identification mené par le FAFT, quoi qu'imparfait, a été utile mais il doit être accompagné par une action vigoureuse des Etats membres, qui font encore trop souvent preuve, d'une hypocrisie condamnable ».

Par ailleurs, les paradis fiscaux offrent non seulement l'opacité nécessaire aux blanchisseurs, mais également des conditions fiscales avantageuses aux particuliers et aux entreprises. On comprend donc que des multinationales fassent pression pour éviter leur démantèlement. Ces places off-shore sont ainsi devenues un des rouages majeurs de notre économie mondiale, où ces sociétés installent leur siège social et jouent sur les prix de transfert entre filiales, et où transite fictivement plus de la moitié des échanges internationaux. On dénombre plus de 70 paradis fiscaux, dans lesquels on enregistre plus de 150 000 sociétés chaque année.

Dernière dimension de ces mécanismes frauduleux, la corruption prend une dimension considérable : cela concerne aussi bien la « petite » corruption de fonctionnaires dans les pays émergents, que la corruption active des entreprises dans le but d'obtenir des marchés ou encore celle des institutions ou des partis politiques qui, en échange de la garantie de préserver le fonctionnement du système, y trouvent des subsides.

Bien que certains pays européens ainsi que les Etats-Unis occupent une place peu honorable dans le classement des pays dont les entreprises n'hésitent pas à recourir à cette pratique, la corruption en Chine, favorisée par une transformation inachevée de l'économie, pèse entre 1,5 et 5% du PIB (rapport de l'OCDE sur la Gouvernance en Chine publié début septembre 2005).

Ainsi, à la lumière de l'imbrication de la délinquance financière, pratiquée par les mafias ou les entreprises transnationales, des délimitations parfois difficiles à établir entre montages financiers légaux et activités frauduleuses de blanchiment, de la corruption, des complicités possibles entre gouvernants politiques et dirigeants économiques, et plus globalement du poids économique que représentent ces activités, on peut se demander si un assainissement est structurellement possible sans provoquer un effondrement.

Les institutions de régulation économique, pour la plupart mises en place au lendemain de la Seconde Guerre Mondiale, ont-elles réellement le pouvoir et la volonté d'épurer le système, au risque de remettre en question leur légitimité ?

4. La remise en question du système économique et de ses institutions

En fin de compte, il semble logique que dans un monde, dont la dérive économique conduit vers toujours plus d'individualisme, où les ressources naturelles se raréfient, où les zones de création de

¹ Nauru (suppression de 400 banques coquilles) et le Nigeria (progrès réalisés dans son dispositif anti-blanchiment) viennent d'être exclus de la liste des pays non coopérants avec un an de « mise à l'épreuve »

² , suite à la Mission d'Information Commune sur les obstacles au contrôle et à la Répression de la Délinquance Financière et du Blanchiment des Capitaux en Europe,

valeur se déplacent, et où la croissance doit être partagée entre un plus grand nombre de protagonistes, il soit extrêmement difficile de faire converger les intérêts de chacun. Mais l'élément sous-jacent de cette lutte de pouvoir, c'est la confrontation des différents modèles de régulation économique. D'une façon générale, il existe une vision libérale, qui consiste à cantonner l'OMC aux négociations tarifaires. La vision européenne a, quant à elle, l'ambition d'une régulation des échanges plus large, et souhaite y adjoindre les questions sociale, environnementale et de lutte contre la corruption. Enfin, pour les pays les moins avancés, la question du commerce doit être fortement corrélée à celle du développement.

L'enjeu des négociations multilatérales, c'est donc non seulement un nouveau cadre juridique international mais aussi, indirectement, la façon dont va évoluer l'environnement réglementaire domestique des pays membres. D'un côté, ces derniers cherchent à étendre leurs règles domestiques au niveau international en s'appuyant sur le pouvoir économique de leurs firmes, et de l'autre, les multinationales utilisent leurs représentants politiques respectifs pour imposer leurs propres normes au reste du monde. Ainsi, l'OMC sert avant tout les intérêts des firmes transnationales. L'une des conséquences est la perte de pouvoir de l'Etat lui-même, dans les économies nationales. Or, ce dernier joue un rôle primordial dans la définition des politiques industrielles, technologiques, sanitaires ou environnementales.

Se pose donc la question du rôle de l'Etat et de la sécurité nationale. Or, la libéralisation économique de grands pays émergents a permis de financer leur croissance et le développement spectaculaire d'entreprises qui affichent aujourd'hui leurs velléités de conquête. C'est pourquoi on assiste depuis quelques temps à un regain de « patriotisme économique », concept qui vise à soutenir les industries nationales stratégiques, notamment en s'opposant à leur rachat par des entreprises étrangères. Citons en exemple l'opposition du Congrès américain au rachat du groupe pétrolier Unocal par le chinois CNOOC, ou des 6 principaux ports américains par une société basée à Dubaï, ou bien encore l'intervention du Gouvernement français lors du rachat du Groupe européen Arcelor par la famille indienne Mittal, via sa société éponyme. Cette levée de boucliers traduit une menace accrue des entreprises de grands pays émergents sur les actifs occidentaux. Néanmoins, il faut bien distinguer la prise de participation d'une société privée étrangère, qui relève du libre jeu du marché, de celle d'une entreprise d'état, qui fausse la concurrence. Ces dernières présentent pour certaines une gestion opaque et servent avant tout les intérêts de puissances de l'Etat en mettant la main sur des ressources ou technologies dont le pays ne dispose pas ou à l'inverse en verrouillant un marché à son profit. Face à ce danger croissant, les gouvernements des principales puissances occidentales se sont dotés d'une réglementation leur permettant d'intervenir pour protéger certains secteurs stratégiques nationaux. Même s'il sert des intérêts sécuritaires, il s'agit bien là d'une forme de protectionnisme, qui remet en question le seul pouvoir du marché et l'idéologie des institutions de régulation du commerce mondial.

Du reste, en matière de protectionnisme, l'OMC est dans l'impasse. Si l'unilatéralisme est jugé anticoncurrentiel par celle-ci, il demeure néanmoins une pratique courante. De plus, le mécanisme de règlement des conflits dont l'OMC s'est dotée pour faire face à ce type de situations, comporte un certain nombre de faiblesses. Hormis la longueur et les problèmes liés à la mise en œuvre de la procédure, les sanctions commerciales qui en découlent sont inadaptées en cas de refus manifeste d'un état d'obtempérer, et totalement impraticables pour les petits pays en développement lorsqu'ils sont confrontés à une puissance économique. Cet unilatéralisme peut-être considéré comme une stratégie orientée vers l'ouverture forcée des marchés étrangers et permet de tester la détermination et l'argumentation des gouvernements, encore faut-il que ces derniers portent plainte auprès de l'OMC, ce qui implique un suivi coûteux et une volonté politique forte. Enfin, les instruments unilatéraux constituent en quelque sorte un relais pour signaler aux pays étrangers l'importance que donne une puissance économique à certaines valeurs, et renforcent son pouvoir de négociation dans une relation bilatérale. L'unilatéralisme serait donc bien une forme d'hégémonisme qui peut s'avérer plus favorable pour servir les intérêts nationaux que le multilatéralisme, dans lequel la règle du consensus tend à redonner du pouvoir à l'ensemble des acteurs économiques mondiaux.

Ainsi, depuis sa naissance, l'OMC a connu de profonds désaccords internes. Aucun accord n'a d'ailleurs été signé depuis sa création en 1995. En revanche, dans le même temps, **les grandes puissances ont été particulièrement actives dans le domaine des accords bilatéraux.** Aujourd'hui, près de 40% des échanges s'opèrent via des accords préférentiels, le régionalisme a pris un véritable essor et l'OMC prévoit environ 300 accords bilatéraux d'ici 2008, contre 190 aujourd'hui.

Voilà un tableau qui contraste fortement avec la paralysie des discussions à l'OMC. Ces traités permettent aux pays en développement d'accéder aux marchés des pays riches mais imposent en contrepartie des règles plus sévères que l'OMC et favorisent le pouvoir de négociation des grandes puissances. La course aux accords bilatéraux est donc engagée et, en la matière, les Etats-Unis ont une longueur d'avance sur l'Union européenne. Celle-ci a en effet toujours privilégié la négociation multilatérale, alors que Washington a au contraire multiplié les accords bilatéraux. Or cette avance des Etats-Unis marginalise la position européenne, notamment en Asie, aujourd'hui pôle incontournable de la croissance mondiale. Une question reste cependant ouverte : quel est l'avenir de l'OMC dans ce contexte ? Ces traités permettront-ils de construire une nouvelle forme de multilatéralisme ou, à l'inverse, les états finiront-ils par considérer qu'un accord à l'OMC est inutile ?

L'inertie des discussions à l'OMC est liée à son principe même de fonctionnement et résulte de plusieurs composantes. Tout d'abord l'égalité des pays membres et la règle du consensus, selon laquelle une décision n'est prise qu'à la condition qu'aucun pays ne s'y oppose, conduisent mécaniquement à la perte d'efficacité de cette institution, en raison du nombre croissant de pays membres et de l'expansion des domaines d'intervention. Autre élément de nature institutionnelle, l'absence de pouvoir décisionnel de l'OMC. En effet, celle-ci ne peut imposer de résolution aux pays membres, et n'a qu'un rôle d'arbitrage dans les concertations, ce qui alimente son image d'impuissance. Parallèlement, l'évolution du contexte diplomatique international, d'un monde bipolaire où la solidarité du bloc occidental facilitait les décisions, à un monde multipolaire impliquant un grand nombre d'acteurs à la dimension et aux intérêts divergents, est un facteur majeur de discorde qui aboutit inmanquablement à l'immobilisme que l'on connaît. Enfin, si aucun accord n'a pu être signé depuis la conclusion de l'Uruguay Round, cela tient peut-être aussi au fait que nous touchons maintenant au noyau dur des négociations, au-delà duquel il va être de plus en plus difficile de faire progresser la libéralisation.

Les Institutions financières internationales sont ainsi aujourd'hui confrontées aux revendications des pays émergents, qui souhaitent rééquilibrer la représentativité du rapport de force. En effet, les institutions financières internationales ont souvent été critiquées pour leur toute puissance, leur opacité et le caractère politique de leurs décisions quand, dans le même temps, elles exigent transparence financière, bonne gouvernance et libéralisation des marchés des pays emprunteurs. Ce fonctionnement est illustré par Le Club de Paris, créé en 1956 pour renégocier la dette publique des pays du Sud. Sans existence légale ni institutionnelle, il conditionne ses prêts à l'application d'un programme de réformes structurelles conçu par le FMI. Se considérant comme une simple agence de recouvrement, le Club de Paris ne tient pas compte des conditions de vie des populations démunies et favorise un rapport de forces déséquilibré en, permettant aux 19 pays créanciers de présenter un front uni dans les négociations de recouvrement des créances bilatérales face à l'isolement des Etats du Sud abordés de manière individuelle. Modèle économique exclusivement favorable aux grandes puissances, le Club de Paris suit les intérêts géopolitiques de ses membres : l'Irak occupé par les Etats-Unis et ses alliés a bénéficié de 80% d'annulation de sa dette tandis que les pays touchés par le tsunami en 2004 n'ont eu droit qu'à un moratoire d'un an, avec possibilité pour les pays créanciers d'appliquer des intérêts moratoires en cas de non paiement de la dette dans les délais impartis.

En imposant des conditions qui ont conduit à un recul social dans le monde entier, une dette quasi impossible à payer et l'échec des plans d'ajustement et de développement, les organismes financiers internationaux se sont discrédités et ont provoqué de fortes résistances, notamment dans les pays d'Amérique latine qui élisent des dirigeants hostiles aux Etats-Unis. Autre illustration, en décembre 2005, le Tchad a décidé de modifier, unilatéralement, la loi sur la gestion des ressources pétrolières adoptée en 1999 sous la pression des bailleurs de fonds et qui lui imposait l'utilisation qu'il devait faire des revenus pétroliers. Confronté à une grave crise financière et menacé par des rebelles, il a voulu disposer de ces revenus à sa guise et a affronté pendant six mois à la Banque Mondiale qui a fini par assouplir les conditions d'utilisation des revenus des ressources pétrolières.

Le plus inquiétant, cependant, pour ces institutions, reste la concurrence de certains pays émergents, qui, anciennement débiteurs, font aujourd'hui leur entrée dans le cercle fermé des bailleurs de fonds en prêtant à leur tour à des conditions jugées moins contraignantes. Ainsi, lors de son passage au Mali en juillet dernier, Hugo Chavez a annoncé la mise en place d'une ligne de crédit de 10 millions de dollars pour financer les projets de développement en échange d'une participation dans l'exploitation des gisements d'or et de bauxite qui viennent d'être découverts. La qualité des

institutions, peu préoccupés par la dette des pays pauvres qui sont pourtant à l'origine de leur existence, soulève la question du développement des Etats fragiles et de leur place dans le système d'aide international ainsi que la place qui sera faite aux pays émergents en leur sein. Conscient que l'actuel système de droits de vote et de quotes-parts à son budget reflètent mal le poids des économies émergentes dans l'économie mondiale (la quote-part de la Chine est de 3%, à peine supérieure à celle des Pays-Bas), et souffrant de surcroît d'un manque de légitimité auquel vient s'ajouter un manque de moyens et de missions, en raison de la stabilité économique des « ex-mauvais élèves » du système financier international (Brésil et Argentine, suivis Russie, le Mexique, l'Algérie et bientôt l'Indonésie, ont procédé au remboursement anticipé de leur dette, les crises asiatiques et russes sont maintenant un mauvais souvenir, et tous ont renoué avec des taux de croissance à faire pâlir d'envie européens et américains), le FMI vient de décider d'accroître d'office les droits de vote de la Chine, du Mexique, de la Turquie et de la Corée du Sud. Par ailleurs, il a également adopté un projet de réforme sur deux ans visant à réformer plus en profondeur ses mécanismes de décision.

Les sommets du G8, quant à eux, donnent bien souvent l'impression d'événements médiatiques improductifs. Initialement G6, devenu G7 en incluant le Canada en 1976, l'image de cette institution s'est brouillée en s'ouvrant à la Russie à la suite de la chute du mur de Berlin. Car s'il s'agissait à l'origine du groupe des 7 pays les plus industrialisés, comment justifier aujourd'hui que la Chine n'en fasse pas partie, alors que celle-ci se classe au 4^{ème} rang mondial des grandes puissances économiques quand la Russie n'est que 12^{ème} ? Ce qui est reproché au G8, c'est son incapacité à répondre aux défis globaux, tels la sécurité énergétique, la question écologique, le développement de l'Afrique. Et après tout, quelle est la légitimité d'un petit nombre d'états, si puissants soient-ils, à décider au nom de tous, alors qu'eux-mêmes ne parviennent pas à des positions communes sur ces questions qui concernent la communauté mondiale ? Le débat reste ouvert.

Enfin, si la perte de crédit des institutions de régulation économique résulte en majeure partie de leur principe de fonctionnement même, dont l'archaïsme est l'héritage d'un contexte économique et géopolitique datant d'il y a plus d'un demi-siècle, cette image négative est entretenue par les rassemblements antimondialistes qui alimentent la remise en question des « bienfaits » de la mondialisation dans l'opinion publique. Les craintes sont légitimes, puisque même nos dirigeants politiques ont cessé d'en faire la promotion, lui préférant des positions protectionnistes, plus populaires en période électorale.

Conclusion

Héritées des accords de Bretten Woods, les institutions n'ont pas su s'adapter aux évolutions économiques mondiales qui ont fait passer de grands états en développement au statut d'acteurs à part entière du système économique et qui, à ce titre, revendiquent aujourd'hui une meilleure représentativité.

En effet, la régulation de l'économie doit naître de la volonté de tous les pays, et notamment des grandes puissances. Pourtant, si la prise de conscience par celles-ci de la nécessité de réguler les échanges pour éviter les conflits mondiaux est née avec la 2^{de} révolution industrielle, les modalités de mise en œuvre en ont été faussées dès l'origine par des rapports de force inégaux et plus particulièrement par l'impérialisme américain. Depuis le 19^{ème} siècle, âge d'or du libéralisme, les Etats-Unis ont toujours eu la même volonté de devenir la plus grande puissance mondiale. Ainsi, pour sortir sans crise de la phase d'expansion qu'ils ont connu entre 1939 et 1944, orientée vers les besoins des alliés, ils ont cherché de nouvelles capacités de marchés en dehors de leurs frontières en prônant le libre-échange et une plus grande ouverture. L'influence des Etats-Unis au sortir de la 2^{nde} Guerre Mondiale, en raison notamment du plan Marshall et des accords de Bretten Woods, leur a ainsi permis d'imposer leur propre vision du monde, face à la formation du bloc communiste.

En favorisant la création d'outils de régulation économique, les accords de Bretten Woods ont ainsi donné aux Etats-Unis, avec la Banque Mondiale, le FMI, le GATT puis l'OMC, les rennes du système monétaire, financier et économique mondial.

Si les Etats-Unis jouent un rôle dominant, avec un capitalisme fondé sur la finance, la flexibilité des salariés et les inégalités, il ne faut pas négliger le rôle des capitalismes d'Europe continentale, de plus

en plus tentés par le modèle américain et qui, sous l'impulsion de la construction du modèle européen, en ont appliqué les méthodes. L'Etat régulateur a cédé l'essentiel de ses prérogatives à une Banque Centrale indépendante et s'est autolimité avec le pacte de stabilité. Quant aux entreprises, dans leur quête de développement international, elles ont adopté les pratiques anglo-américaines, avec les effets que l'on connaît sur l'économie des pays du Sud.

Des effets largement décriés par les nouvelles puissances émergentes, mais que paradoxalement, elles génèrent elles-mêmes, sur l'économie des pays les plus fragiles, clients ou fournisseurs. Ces nouveaux acteurs adressent ainsi à la communauté économique mondiale un double discours, prenant appui d'un côté sur leurs revendications de puissances et de l'autre sur leur statut de pays pauvres, comme on l'a entendu à la Conférence de Cancún.

La question sous-jacente est bien entendu celle du système économique sur lequel est fondé l'ensemble des relations internationales, et plus précisément celle du capitalisme. Si celui-ci a démontré sa victoire sur le communisme par sa capacité à créer des richesses, il n'en n'est pas moins générateur d'inégalités grandissantes et d'instabilité en ne prenant pas en compte l'individu et la société. La fourniture de services publics, tels que la sécurité juridique, sociale, ou environnementale qui garantissent le fonctionnement de la machine économique, ne saurait être produite de façon marchande. Le rôle de l'Etat demeure donc essentiel comme le démontre d'ailleurs la part grandissante des dépenses publiques, dans tous les pays développés, pour faire face aux revendications sociales et aux conditions de plus en plus difficiles pour garantir le fonctionnement de sociétés de plus en plus complexes.

Cependant, face à la mondialisation et la concurrence des pays émergents, les entreprises occidentales, tendent, via l'actionnariat, à privilégier le rendement à court terme plutôt que l'investissement dont le retour peut paraître insuffisant ou lointain. Non seulement ce déficit d'investissement et cette volatilité de l'actionnaire affaiblissent, à terme, la compétitivité des pays occidentaux, mais il donne la possibilité aux pays émergents qui bénéficient d'une manne financière unique dans l'histoire et investissent à l'envi en R&D, d'imposer à brève échéance leurs propres normes et d'acquérir des participations dans les industries stratégiques occidentales (ex. : EADS). La question du patriotisme économique est donc plus que jamais à l'ordre du jour, notamment pour l'Europe qui doit adopter des règles communes dans ce sens si elle veut éviter de laisser des décisions capitales pour la vie de ses populations et sa liberté d'action, entre les mains de pays émergents aux ambitions de puissance avouée. Par ailleurs, cette incessante course aux profits des entreprises occidentales les amène à utiliser emploi et salaires comme variables d'ajustement, faisant ainsi le jeu de ces nouvelles puissances, championnes toutes catégories du dumping social, et alimente un climat anxieux vis-à-vis des pays du Sud.

Devant ce déséquilibre, de nombreux experts, y compris américains, s'interrogent sur la viabilité à long terme de cette valorisation outrancière des actifs financiers, au détriment d'autres variables économiques. Dès lors, la question de la redistribution des revenus aux salariés, qui portent le risque d'entreprise et participent à la richesse produite, se pose en toute légitimité mais n'est pas suffisante : elle doit s'accompagner de la mise en œuvre de normes sociales et environnementales dans les pays du Sud. Un vœu pieu dans un monde où le multilatéralisme est en perte de vitesse et qui laisse le champ libre à la loi du plus fort ?

En effet, avec le développement des accords bilatéraux et régionaux, les institutions internationales se trouvent dépassées par des accords opaques, aux coûts élevés, aux règles difficiles à gérer et qui vont parfois à l'encontre des règles qu'elles sont censées faire respecter. Si aujourd'hui les Etats-Unis, premiers bénéficiaires à court terme de ce nouveau panorama des relations économiques mondiales, apparaissent comme un moteur essentiel de l'économie internationale, leur endettement, notamment vis-à-vis de la Chine, garantit d'autant moins leur capacité à jouer leur rôle historique de « sauveteur », en cas de crise financière engendrée par l'Inde ou la Chine. Les économies étant de plus en plus interdépendantes, il est indispensable de disposer d'institutions internationales aux compétences techniques et financières capables de gérer des crises systémiques et d'instituer les règles de la mondialisation par la négociation collective.

Cependant, face à la partialité manifeste du système économique mondial avec, d'une part, les Etats-Unis qui préfèrent dénoncer la sous-évaluation du Yuan chinois plutôt que de s'interroger sur leur propre économie alimentée par l'épargne des pays émergents, qui bloquent le cycle de Doha en

refusant toute concession pour ne pas déplaire aux lobbys agricoles et, d'autre part, l'Europe qui multiplie les ALE pour ne pas se laisser distancer dans la course aux marchés extérieurs et imposer des règles sur les sujets mis de côté dans le cycle de Doha car les pays du Sud y voyaient un danger pour leurs propres économies (investissements, concurrence, marchés publics), comment reprocher à ces derniers de tenter de tirer profit des failles d'un système mis en place par et pour les pays occidentaux ? Ce sont ces pays occidentaux et notamment les Etats-Unis qui tiennent les rênes des institutions internationales : responsables de leur échec, ils sont les seuls à pouvoir leur redonner une légitimité en démocratisant leur fonctionnement et en y associant tous les pays de façon plus juste. Pour que l'Europe puisse participer au renouveau des institutions internationales, il est indispensable qu'elle parle d'une seule voix. Or l'Union est loin d'en prendre le chemin, comme l'illustre sa position au Conseil d'Administration du FMI, disséminée au sein de 10 des 24 circonscriptions, alors qu'elle y occupe une place très active, avec 32% des droits de vote. Par sa longue expérience de la négociation plurilatérale et sa volonté d'unir les pays dans le but de les rendre plus forts, l'Europe a pourtant la légitimité nécessaire pour jouer un rôle prépondérant dans la réforme des institutions internationales. Elle renouerait ainsi avec sa raison d'être, ses principes et œuvrerait pour sauvegarder son économie

INTERVIEW DE PHILIPPE FREMEAUX, PDG d'Alternatives Economiques

Dispositions générales:

« Votre point de vue général sur les bouleversements de l'ordre mondial? »

« Nous sommes dans une situation où notre représentation du monde est en train de changer très vite. A l'affrontement Est/Ouest dupliqué sur un mode Nord/Sud, nous sommes passés, en France, à une vision Est/Ouest. L'Est étant désormais l'Asie en développement qui vient concurrencer le monde transatlantique.

Cette vision est cependant très européocentriste, dans la mesure où il y a des interpénétrations très complexes dans l'ordre mondial. Si je prends la Californie par exemple, elle se pense plus proche de l'Asie qu'elle ne l'est de l'Europe. Une partie importante des nouveaux immigrants en particulier parmi les plus qualifiés aux USA proviennent d'Inde ou de Chine. Et le fantasme aujourd'hui des classes moyennes et supérieures chinoises c'est de vivre comme aux Etats-Unis, ils envoient leurs enfants y finir leurs études etc. donc l'idée de blocs homogènes au sein de la scène internationale qui est la vision néoréaliste classique résiste mal à l'examen plus complexe pour parler en termes de théorie de relations internationales. Pour autant, c'est évident qu'il y a un retour au premier plan de la scène internationale de pays qui, en outre, par leur place dans l'histoire des civilisations, qui pensent que ce retour est une sorte de retour à la normale, car la domination de l'Europe était une sorte de hasard historique....Il est clair qu'au sein des élites des pays émergents, nombreux sont ceux qui partagent l'idée que leurs pays ont une revanche à prendre sur l'histoire. Face à cette situation il y a un désaccord sur la façon de la gérer au niveau transatlantique. Les USA entretiennent une relation forte avec l'ensemble de ces pays mais affirment leur volonté de défendre leur autonomie stratégique. Et l'Europe, elle, pour des raisons qui tiennent à ses faiblesses, son histoire, développe un discours plus multilatéraliste, d'acceptation du fait qu'il va falloir partager le pouvoir. Mais est-ce que derrière la différence des discours, il y a une différence de comportement très profonde ? Est-ce qu'au fond la réalité de l'axe transatlantique n'est pas très prégnante? Les flux de capitaux, les flux commerciaux, une fois que vous avez retiré les flux intra-européens, nous rapprochent fortement du continent nord américain. Du point de vue européen, on ne peut pas dire que nous nous éloignons des USA. Du point de vue stratégique on pourrait même dire que les efforts timides de constitution d'une défense européenne depuis le traité de St Malo en 92, ne sont pas dirigés contre la puissance stratégique des USA, mais affirme l'idée que l'Europe devrait être à même d'avoir un minimum d'autorité stratégique afin de développer un dialogue d'égal à égal avec les USA. Et ce faisant d'être plus prête à s'engager dans la gestion des affaires du monde au lieu d'être en situation supplétive à l'égard des USA, en leur laissant toute liberté dans la façon dont ils pensent le maintien de l'ordre au niveau mondial.

Certains estiment que seule l'Europe porte encore certaines valeurs humanistes dans son rapport avec le reste du monde.

Non, le paradoxe des USA que le projet des néo conservateurs était de fait un projet d'extension des valeurs américaines à toute la planète et par la force. Comme l'a dit très bien Daniel Cohn-Bendit après le déclenchement de la guerre en Irak « Bombing for democracy is just like fucking for virginity », Il y avait un projet idéologique qui justifie leurs actions au delà de leurs intérêts. Les intérêts, c'est le pétrole notamment, mais les logiques d'intérêt sont toujours complexes, ne satisfont pas une seule cause. Si on en vient à l'Europe, je ne pense pas que la politique étrangère de la France soit portée par la défense merveilleuse de valeurs, on suit tout de même d'autres logiques... toute l'histoire de l'Europe exprime une contradiction entre les valeurs affichées et les pratiques, sans que l'on puisse dire que les pratiques sont constamment une insulte aux valeurs proclamées. Mais nous sommes de facto partie prenante d'un mécanisme de domination du monde. A ce point de vue là, les USA sont typiquement une colonie européenne qui a réussi à s'émanciper et reproduire en grand notre modèle... vous écoutez la musique de films américains, la musique des grands films américains des années 30-40 etc., mais c'est la musique des compositeurs d'Europe centrale émigrés aux USA. Une partie des compositeurs des musiques de films étaient des juifs venant de l'ex-empire russe, fuyant les pogroms, et c'est cette tradition musicale d'Europe orientale que l'on retrouve dans les orchestrations. De même la musique qui paraît la plus authentiquement américaine, celle des noirs américains, le blues notamment, trouve ses racines harmoniques en partie aussi dans la musique folklorique des pays anglo-saxons. Présenter les USA comme des ennemis ça n'a aucun sens! Mais c'est vrai qu'il y a en France un vieux fond pétainiste, anti-anglo-saxon qui se retrouve dans toute une

partie de la gauche. Ce n'est pas un discours de gauche du tout, au contraire c'est un discours ruraliste, cathos contre protestants, en plus avec l'idée que les anglo-saxons et les juifs en général, sont les défenseurs d'un libéralisme accusé de tous les maux. Alors que nous-mêmes c'est travail famille patrie! Donc c'est un discours qui n'est pas du tout de gauche au fond, et il est d'ailleurs incompréhensible par des sociaux démocrates modernes.

Question : USA/Europe sont plus dans une logique de rentabilité dans un patrimoine acquis déjà depuis plusieurs années alors que les pays de l'est, Chine, Inde etc.

Une première chose : les pays émergents sont dans une logique de rattrapage, ils sont dans une logique d'accumulation primitive. En économie quand vous êtes dans une position de rattrapage, vous ne suivez pas les étapes des autres. Le résultat de ça, c'est que si vous allez à Shanghai aujourd'hui, c'est impressionnant parce qu'il y a des tours plus hautes qu'ici et, en même temps, la réalité c'est qu'il y a 600 millions de paysans chinois qui vivent dans des conditions qui font que pour eux, émigrer en Grèce ou au Portugal ça serait l'Eldorado. Il faut garder les pieds sur terre, c'est un pays où les inégalités sont extrêmes, où les gens n'ont pas la sécurité sociale, n'ont pas de retraite. La réalité c'est qu'aujourd'hui la Chine sous-paye incroyablement ses salariés eu égard à leur productivité, ce qui leur permet de conquérir des parts de marché et comme les pays occidentaux capitalistes sont relativement ouverts et trouvent ça fort pratique d'acheter tout à pas cher, on tire vers le bas, on consomme, on consomme, en particulier les USA qui sont totalement indifférents à un déficit commercial absolument colossal, chacun y trouve son compte, mais il est clair que les excédents commerciaux chinois n'ont pas de sens. Ça veut dire simplement qu'ils vivent en dessous de leurs moyens, en même temps ils ont une croissance rapide et vendent de plus en plus de produits.

Maintenant, si on veut être réaliste au sens le plus fort du terme, il faut penser un monde où nous pourrions avoir des intérêts communs et abandonner l'idée qu'on pourrait durablement à 15% de la population mondiale consommer 75% des ressources ! C'est bien cette réalité qui n'est pas réaliste, désormais être réaliste, c'est essayer de penser à un monde où les conditions de vie de l'ensemble de l'humanité peuvent s'améliorer.

Je ne raisonne donc pas en termes d'affrontement. Je pense que la Chine soit aujourd'hui en situation de conquête, la Chine à l'heure actuelle est en situation de rattrapage. Si vous regardez le dernier numéro d'Alternatives Internationale, il y a un calcul dedans qui est assez significatif, qui est que le Brésil, la Chine et Inde plus Afrique du Sud, si vous additionnez leurs dépenses militaires ça fait 15% des dépenses militaires américaines.

Sur le plan économique, les déficits américains sont colossaux mais si demain ils décident technologiquement de produire ce qu'ils consomment, ils savent le faire, ils peuvent le faire, pour eux ce n'est pas un problème. Simplement ils dépendent, ils trouvent ça très bien puisqu'ils ne sont pas capables de produire à très bas coût, et technologiquement il n'y a pas d'affaiblissement de l'économie. Si vous prenez l'électronique, les logiciels, les biotechnologies, les services à valeur ajoutée, l'audiovisuel, ils sont leaders, Vu des USA, les USA ne se pensent pas en déclin.

Question : Sur le plan social, est-ce qu'on peut imaginer que la mondialisation jouera ce rôle de régulateur par le haut pour la Chine ?

Je pense que ce n'est pas la mondialisation qui va jouer, c'est les contradictions internes au pays. Les problèmes de la Chine aujourd'hui c'est que la réserve de main d'œuvre rurale est colossale, il y a une pénurie de main d'œuvre sur certains créneaux qualifiés, et d'ailleurs les instituts internationaux recommandent à la Chine d'investir massivement dans l'éducation. En revanche, pour tout ce qui est travail faiblement qualifié, il y a une réserve de main d'œuvre très importante. En Chine ils sont en train de faire leur révolution social-démocrate, et passent du capitalisme sauvage à la social-démocratie moderne, dans un contexte qui demeure dictatorial. Je pense que ça va finir par bouger, on en entend de plus en plus par Internet, il y a constamment des révoltes en Chine, il y a constamment des gens qui se battent pour obtenir des droits, souvent dans des conditions de grande violence parce que le régime est extrêmement autoritaire. Prenez cette récente histoire d'une femme dont l'assassinat probable a été maquillé en suicide par son mari, un riche entrepreneur du coin : elle était enseignante et tous ses collègues, et tous les élèves de l'établissement ont attaqué le poste de police de la ville qui avait bâclé l'enquête parce qu'on n'allait pas déplaire à son riche mari. Je crois suffisamment à l'universalité de l'espèce humaine pour penser que les mêmes causes vont produire les mêmes effets. Les chinois ne sont pas différents, ils aspirent aussi à la liberté, à la justice. Il y a des formes historiques différentes, mais la façon dont le régime fonctionne actuellement... je ne vois

pas pourquoi il ne se passerait pas la même chose qu'en Corée du Sud, ou à Taiwan où on a maintenant des systèmes relativement démocratiques. Je ne suis pas pessimiste.

Question : Quel devenir pour l'OMC?

Dans le projet de l'OMC, il y a l'idée du multilatéralisme, de relations commerciales avec l'idée que chacun doit y gagner. Le fait est que c'est très compliqué, les intérêts des uns ne sont pas ceux des autres et en même temps on voit bien que tout le monde a envie d'y être. Pourquoi tous les pays veulent adhérer à l'OMC si c'est un truc tellement nuisible ? Chacun cherche à participer au commerce mondial et à participer d'une manière qui lui soit favorable. Donc pour les pays qui sont les plus faibles, la logique c'est de rentrer dans le système, un système où les règles sont celles de la réciprocité. Puisqu'ils sont dominés, ils préfèrent s'inscrire dans un système donnant-donnant, ils rétablissent un semblant d'égalité, à ceci près que la logique même de l'OMC, puisqu'elle est sur une logique plutôt libre-échangiste, établit des règles du jeu égalitaire qui sont faussées vu qu'elles sont structurellement favorables à celui qui potentiellement le plus fort dans l'échange. Donc à la fois elle établit une égalité mais une égalité sur la base des règles du jeu des plus forts. Sur ce plan une partie des plus forts, parce qu'ils sont les plus forts, pensent que finalement ils ont autant intérêt à faire de la négociation bilatérale, ce que font largement les USA, ce que l'Europe s'était refusée de faire tant que Doha était en négociation.

La question de l'avenir de l'OMC est quand même un peu posée par cet échec. Alors savoir si c'est parce que le processus de décision est sur la base un pays - une voix, c'est une sorte d'Assemblée générale des Nations Unies sans Conseil de sécurité. C'est vrai que c'est un peu le bordel mais de toutes façons, si on veut que ça marche dans une logique internationale, il faut bien qu'il y ait un minimum de démocratie d'Etats et une gouvernance qui prenne en compte les rapports de force de fait. Il y a donc des regroupements et des négociations se nouent dans des univers plus restreints, qui font que les termes de compromis possibles émergent quand même. Si les compromis ne sont pas validés en fin de compte, c'est qu'ils ne sont pas dégagés entre les grands éléphants qui se battent dans la savane : USA, Brésil, Europe...

L'autre chose à dire quand même c'est que les négociations du commerce international ont un effet extrêmement réduit sur le commerce, il y a beau avoir des études de l'OCDE qui montrent que si on arrive à des accords multilatéraux, cela va se traduire par un surplus de croissance de tant de milliards de dollars et que l'on va tous être vachement plus heureux grâce à ça. La réalité est quand même qu'en gros il y a surtout une corrélation entre la croissance interne des grands pays et le niveau du commerce international.

L'OMC ne régule pas grand chose, à la fois il y a des logiques de demande et d'offre, la grande partie du commerce international porte sur des produits sur lesquels il n'y a pas tellement d'affrontement. Les affrontements portent plutôt sur des produits plus médiatisés, ça porte sur des produits où le jeu est à somme nulle: Ce qui est vendu en plus par quelqu'un est forcément vendu en moins par un autre. C'est des marchés limités, ou alors des produits où il y a des enjeux particuliers en termes d'emploi, qui sont assez médiatisés. L'idée qu'on importe notre prêt à porter, qu'on exporte nos services, personne ici ne discute ça. La libre circulation des produits industriels ne pose pas de problèmes.

Question: comment réguler l'économie aujourd'hui avec tous les systèmes parallèles, paradis fiscaux...

Il ne faut pas exagérer non plus, il se passe beaucoup de choses dans les paradis fiscaux, ça permet aux grandes sociétés de minimiser leur imposition, supprimer toutes les doubles impositions mais il faut bien finir par payer des impôts quelque part: là où vous dépensez votre argent. C'est pour ça d'ailleurs que les impôts à la consommation se développent. Quand un trafiquant de drogue achète une Porsche il paie la TVA.

Question: donc pour vous ce n'est pas tout à fait un frein

Non, je pense par contre que le problème, c'est l'équité fiscale. Certains pays ont organisé le système et n'ont pas la volonté de lutter contre, d'autant plus qu'ils en profitent. Donc la responsabilité de certains Etats est considérable. Nous, on râle contre Londres, en même temps ce qui se passe à Monaco... Il faut en outre sortir d'une représentation tout blanc, tout noir, parce qu'en même temps si vous allez à Bercy vous allez voir des spécialistes de la fiscalité des entreprises et qui sont là à emmerder les multinationales pour rectifier leur comptabilité afin qu'elles payent un impôt sur les

sociétés qui corresponde à ce qui leur semble légitime. Les Etats n'ont pas une seule politique, ils ont toujours plusieurs politiques à la fois. Certains, dans l'appareil d'Etat, font pression pour qu'on ferme les yeux sur ceci ou cela, y'en a d'autres dont le boulot c'est de se battre pour les ouvrir et récupérer l'oseille !

Aux USA, on laisse pas mal d'argent à des multinationales américaines, elles bénéficient d'un certain nombre d'avantages et dans le même temps vous avez des Etats fédérés qui imposent des systèmes fiscaux qui font que les entreprises doivent payer des impôts sur les sociétés qui ne dépendent pas des profits qu'elles dégagent dans l'état, mais de la part du chiffre d'affaire qu'elles réalisent dans l'état rapportée à l'ensemble du chiffre d'affaire qui ensuite est imputé à leurs profits mondiaux. Donc si la boîte fait ses profits à la Barbade, l'état de Californie dit: Attendez vos profits là vous les tirez aussi de votre activité en Californie, on vous demande quelque chose dessus. La Californie est un état à lui tout seul, la 5e ou 6e puissance économique mondiale, ils ont les moyens d'imposer cela à des sociétés. Pour un petit pays africain, là c'est un peu plus désespéré.

Cela dit, l'idée qu'on pourrait totalement échapper à l'impôt n'est pas vraie. Il faut bien vivre quelque part.

Question: le cycle de Doha

On avançait quand même dans le cycle de Doha parce qu'il y avait un moyen d'obtenir très rapidement un certain nombre d'objectifs qui serait très long à obtenir par des accords bilatéraux et sur lesquels on n'avait pas forcément les mêmes rapports de force que les USA.

Il existe un lobby puissant qui n'en a rien à faire qu'on sacrifie une partie de l'agriculture.

Mais c'est vrai que le lobbying agricole reste extrêmement puissant en France. En plus il y a d'autres pays européens qui partagent la même analyse.

Il y a aussi un problème c'est que il n'y a pas de raison qu'on cède parce qu'on a déjà cédé sur un certain nombre de choses, sur la régulation, sur le niveau des aides etc., donc on a déjà mis sur la table un certain nombre de choses dans le cadre de la régulation propre de la PAC, alors il n'y a pas de raison que l'on aille plus loin si les USA eux refusent. Donc on est dans un jeu à trois où tant que les USA ne bougent pas, on ne bouge pas plus que les autres.

Question: sur l'aspect développement durable et aide au pays qui caractérisaient ce round

Les questions majeures elles se décident ailleurs. C'est plutôt les discussions autour de Kyoto, les discussions autour de la politique du millénaire. C'est vrai qu'il y a une montée de l'aide au Sud, au cours des dernières années qui témoigne qu'il y a un effet bilatéral politique du 11 septembre. Je pense qu'il y a l'idée d'interpénétration du monde, du fait que l'on ne peut pas y échapper, enfin ça n'empêche pas Sarkozy d'aller à Dakar et de faire royalement un chèque de 2,5 millions d'euro.

On n'a pas fini de gérer les contradictions du monde.

Question: contradiction des institutions au sein de l'ONU

Le problème c'est que le système onusien mélange des institutions qui n'ont pas le même statut. Les nations unies en tant que tel stricto sensu, c'est d'abord une mission du maintien de la paix c'est pour cela qu'il y a un conseil de sécurité.

Le fonctionnement, avec le droit de veto etc. ... ça n'a rien à voir avec le mode de régulation de l'OMC qui est une assemblée générale qui n'a rien à voir non plus avec la façon dont fonctionne le FMI issu de la banque mondiale, rattachés au système onusien en étant de fait indépendants. Ces derniers fonctionnent comme des banques, en fonction du capital dont vous disposez vis à vis du pouvoir. Donc c'est d'abord ceux qui placent du capital à la banque qui décide à qui on va prêter l'argent, qui n'est pas en soi scandaleux. Le jour où dans une banque ce seront les débiteurs qui décideront à qui on prête de l'argent, ces banques n'auront pas beaucoup d'avenir, c'est comme un système où les assurés décident du type de remboursement qu'il va y avoir, je crois que vous ne seriez pas d'accord.

Donc dans les années 70 ça ne servait plus à rien. Le FMI et la banque mondiale se sont mis à s'occuper des pays du sud. Les nouveaux dirigeants de ces pays, en arrivant au pouvoir, remboursent leurs dettes, ils ont compris que c'était le moyen de s'affirmer, d'être indépendants et donc le FMI ne sert plus à rien... d'autant plus que quand il y a une crise financière internationale au fond, c'est le trésor américain qui joue le rôle de prêteur en dernier ressort.

Mais si on se place d'un point de vue global, le fait qu'il y ait des contradictions au niveau des institutions n'est pas choquant, vous avez exactement les mêmes dans un gouvernement, chaque ministère est à la fois l'organisateur de son domaine et en même temps un lobby pour les causes que défend son domaine, le ministère de l'environnement a tendance à défendre l'environnement, le ministère de l'équipement veut couler du béton partout. Tout ça s'affronte et donc ce qu'on peut reprocher au système onusien c'est que les différentes institutions ne sont pas sur un bon plan et que les questions essentielles ne disposent pas d'une organisation qui soit à la hauteur des enjeux. En particulier il n'y a pas d'organisation internationale de l'environnement et que dans le domaine du développement vous avez de fait la CNUCED qui entre en contradiction avec les organisations économiques qui elles, sont plus dominées par les grandes puissances économiques. Mais ça représente l'état du monde tel qu'il est aujourd'hui.

Question: Dans un gouvernement il y a un premier ministre

Oui, là il n'y a pas de premier ministre, pas d'arbitrage. On est un peu dans une situation où c'est le ministre des finances qui serait le plus puissant. Mais c'est vrai dans le même temps que les questions stratégiques, les questions de paix, de guerre et de paix qui sont très au delà des questions économiques qui en plus ne mobilisent pas les mêmes acteurs, ne se concentrent pas forcément sur les mêmes régions du monde.

Le débat à l'OMC avec le Brésil, il n'est pas avec l'Irak. Donc ça se prête aussi à un relatif découpage des différents dossiers. On n'a pas encore eu des terroristes brésiliens ou chinois.

Ensuite il y a les discussions du régional par rapport au global, quelles capacités avons-nous, en France, de maîtriser notre avenir indépendamment du reste du monde ? Les débats politiques que nous devrions avoir dans les prochains mois, si nous étions dans un pays sérieux, c'est : est-ce qu'il y a de la place pour une social-démocratie dans un seul pays aujourd'hui ? Les modèles nordiques demeurent-ils valides ou sont-ils condamnés en l'absence de régulation plus globale ? Comment hiérarchiser les différents niveaux de décision ?

La complexité tient à ce que même si de nombreux enjeux sont aujourd'hui posés au niveau global, on ne doit pas en déduire qu'on ne peut rien faire et que ce qui se décide au niveau de votre commune, de votre région, de votre pays n'a pas d'importance. La réalité aujourd'hui : la société sait accepter des prélèvements obligatoires et les redistribuer pour financer des tâches collectives. Dans un pays comme la France, on redistribue quand même à peu près 44% du PIB en forme de prélèvements qui servent à financer les écoles, la sécurité, les flics, les infirmières, les retraites etc. ce qui est énorme, alors qu'au niveau européen, on s'étripe pour savoir si on passe de 1 à 1,2 et qu'au niveau mondial on est à 0,2-0,3. Dans cette perspective, rien d'étonnant que l'espace européen demeure un espace qui a peu de sens pour les gens, l'Europe doit constamment en train de justifier ce qu'elle fait alors que la France elle n'y est pas contrainte. Comme s'il y avait une sorte d'immanence de l'idée nationale. C'est que la puissance de l'état-nation a été telle qu'elle a forgé une conscience collective forte que les Européens n'ont pas acquis, alors même qu'il est évident quand on circule en Europe, que nous partageons un patrimoine commun, une histoire commune, dans l'art, dans la musique, dans la littérature, dans tout.

Autre chose à noter : nous avons longtemps été dans la dénégation de la contrainte extérieure. Moi j'ai le souvenir de la campagne de 81. A l'époque Raymond Barre essayait d'expliquer déjà qu'il y avait une contrainte extérieure. Mitterrand mentait comme un arracheur de dents, en faisant comme si on pouvait relancer la croissance dans un seul pays sans aucune contrainte pour sortir du chômage. Après l'échec de la gauche, on s'est retrouvé dans une situation où tout est devenu la faute de l'extérieur et où on instrumentalisait l'Europe mais aussi la mondialisation pour justifier notre incapacité à régler tout ce qui pouvait être réglé entre nous. Comme si on ne pouvait rien faire dans un pays qui parvient à redistribuer 44% de son PIB, et cela sans augmenter les impôts !

Quoi qu'en dise ATTAC ce n'est pas la faute à l'OMC si il n'y a pas de crédits pour les collèges des quartiers en difficultés, ce sont d'abord des décisions purement nationales. Prenez les principaux défis auxquels nous sommes confrontés par exemple la protection sociale : les problèmes sont d'abord liés au vieillissement de la population, à l'évolution des soins de santé... et ça n'a rien à voir avec les Chinois. Il va falloir travailler plus longtemps simplement parce qu'on vit plus longtemps.

Autre chose encore : aujourd'hui une grande partie des problèmes auxquels nous sommes confrontés sont d'abord liés à des affrontements culturels, de connaissance de l'autre: regardez l'effet Benoît XVI et c'est vrai qu'il y a des problèmes aujourd'hui en Europe à l'égard du monde musulman. Le monde musulman a été historiquement en position de phare de la civilisation, il a connu ensuite une phase de décadence qu'il vit d'autant plus mal que d'autres zones émergent.

Question: La Chine ou autres puissances émergentes ont la capacité d'investir massivement dans certaines entreprises. Est-ce qu'il y aurait un risque sur la gestion de ces entreprises sur le propre territoire? Sur les décisions?

Pas plus que si c'est n'importe qui. Comme on est dans un pays ouvert, il n'y a pas de raisons que ça se passe autrement, il n'y a pas de barrières douanières à contourner.

Mais en même temps, c'est vrai que la plupart des grandes entreprises considèrent à partir d'un certain niveau d'implantation que c'est quand même mieux de venir produire sur place sur des marchés importants, parce que ça concourt à améliorer l'image. Si Toyota est venu produire en France, c'est pour développer sa part de marché en France et en Europe en général.

Question: quelles craintes face à un projet d'accord multilatéral qui ferait qu'on pourrait appliquer sur le sol national les règles du pays d'origine

Mais attendez ça se pratique déjà ! De fait quand vous importez une marchandise, vous importez le travail aux normes du pays d'origine. Pour les services, qui sont non transportables, on importe de la main d'œuvre qu'on sous-paie, regardez où sont les travailleurs migrants, ils sont dans le bâtiment, les services aux ménages, la restauration. Qu'est-ce qu'on fait ? On est là à dire non, pas Bolkestein, alors qu'en même temps on emploie un terrassier black. Vous allez dire qu'il bénéficie du droit du travail français? Oui ok. Mais il bénéficie des emplois les plus dégueulasses avec les plus bas salaires donc je ne pense pas que ça changerait radicalement. Après, quand les indiens se battent pour avoir le droit d'exporter les informaticiens en mission pendant 2 mois au salaire indien... c'est compliqué parce que dans le même temps, comme nous on est plutôt dominant dans les services à forte valeur ajoutée, notre optique c'est plutôt exporter nos consultants à Varsovie tout en continuant à les payer au salaire français pendant qu'ils sont à Varsovie. Ce qui fait que le patronat en France est favorable à Bolkestein, ce n'est pas tellement pour minimiser ses coûts c'est plutôt pour favoriser ses exportations en profitant de nos compétences. On a une offre de service aux entreprises de qualité, fortement rémunérée mais efficace. Il y a un rapport entre productivité, compétence et salaires.

Les principaux services qui s'exportent aujourd'hui c'est dans le tourisme. Quand vous allez en vacances en Tunisie vous êtes en plein Bolkestein. La personne qui vous sert au Club Machin, vous ne vous posez pas la question de savoir si elle gagne moins que le SMIC français. Ne soyons pas faux cul : les principaux services, c'est ça et en même temps il y a des aspects où je trouve qu'un peu de concurrence ne ferait pas de mal : il commence à y avoir des gens qui vont se faire soigner les dents en Hongrie, se faire opérer en Pologne...si ça fait réfléchir un peu les toubibs du secteur 2 qui roulent en Porsche Cayenne et qui disent « on ne gagne pas assez, c'est scandaleux avec toutes les études qu'on a faites » et qui refusent de prendre en charge les titulaires de la CMU, tant mieux ! Pour vous qui n'êtes pas loin des questions d'assurances, en matière d'assurance maladie en France c'est incroyable à quel point ces professions dites libérales sont dans un discours protectionniste au service d'intérêts particuliers.

Interview d'Alhamdou DIAGNE, Consultant International, Responsable d'Entreprise et Collaborateur du Comité ACP du MEDEF International

Il y a l'aspect institution internationale, l'aspect organisation internationale, l'aspect coopération multilatérale et il y a l'aspect bilatéral, d'une manière générale. Et il y a le cas précis du Mali, producteur de coton, qui ressemble à celui de beaucoup de pays. Au niveau des institutions internationales, aujourd'hui, il faut parler du FMI, de la BM, de l'OMC, de la CNUCED, de l'ONUDI, du PNUD qui fait beaucoup pour les pays en voie de développement. Au niveau du multilatéral, il faut voir la coopération qui se fait et pour laquelle plusieurs pays doivent répondre et respecter les mêmes règles, par exemple aujourd'hui, il y a des critères valables pour tous les pays suite à une décision du FMI ou de la BM. Il faut aussi voir les relations bilatérales entre les pays émergents et les grandes puissances. Aujourd'hui sur certains secteurs, un pays africain, le Mali ou un autre, peut plutôt

s'orienter vers les Etats-Unis parce qu'il y a plus de compréhension et que ça va beaucoup plus vite. Il y a des sujets pour lesquels on va vers la Russie. Non seulement parce c'est plus facile avec les Russes mais peut-être que le fait d'aller vers les Russes va entraîner les Américains à lâcher plus facilement. Un exemple : au niveau de tout ce qui touche les nouvelles technologies, la bonne gouvernance, le secteur privé, c'est sûr que l'on ne va pas se retourner vers les Russes. Mais on peut se retourner vers eux pour de grands travaux, pour des questions d'énergie, pour des suivis d'infrastructure qui existaient dans les pays qui avaient des relations privilégiées avec la Russie. Prenons le cas de l'armée, aujourd'hui tout ce qui touche à l'armée n'est plus un tabou comme avant, on connaît le budget de l'armée, on connaît beaucoup de choses. Des pays africains qui ont une longue tradition de relations avec la Russie, due au système politique de l'époque, vont se tourner vers la Russie pour assurer la maintenance du matériel russe dont ils disposent, pour avoir des crédits sur certains véhicules et peut-être qu'on aura plus de difficultés à demander aujourd'hui aux Américains de nous aider de ce côté et on aura peut-être plus facilité avec les Américains pour qu'ils nous aident sur la bonne gouvernance, les micro projets pour les femmes, des cours sur les nouvelles technologies, les cours d'anglais, etc. De l'autre côté, on va s'orienter vers la Chine pour construire des infrastructures, des stades, ou travailler dans des unités de transformation.

Si on prend les problèmes des unités de transformation du coton, on sait que dans toutes les instances qui gèrent cette crise, les Américains sont très puissants. Aujourd'hui, pour régler ce problème, on n'ira pas vers ceux qui disent aux Américains « vous avez mal fait de subventionner vos agriculteurs, ça fait des pertes à l'Afrique, etc. », c'est vrai, la France nous soutient mais on ira vers les Américains pour plaider notre cause. Parce que si on va ailleurs, on obtient un raidissement.

On va vers l'OMC, on fait des démarches, par exemple, au niveau de la BM pour demander des subventions pour rééquilibrer les choses, mais au niveau lobbying, au niveau politique, ce sont les Américains que l'on doit sensibiliser aux vrais problèmes, parce que ce sont eux qui ont la clé des choses.

Question : au niveau des subventions chez eux, pas au niveau du déblocage des fonds

Aujourd'hui, ils peuvent non seulement baisser les subventions chez eux mais ils peuvent nous débloquer des fonds. Chose que les autres pays ne peuvent pas faire.

Q : Pourquoi ?

La Chine achète beaucoup de coton mais la Chine ne va jamais donner de subventions pour le coton, pour nos paysans.

Le problème c'est que si les Etats-Unis nous font perdre 10 et nous donnent 10, ça va. Mais aujourd'hui on est dans une situation où on peut nous faire perdre 10 et où on obtient 0.

Q : Du coup il vaut mieux récupérer 2 où on peut, y compris chez ceux qui nous font perdre 10 ?

Exactement et ensuite avoir le soutien de pays comme la France qui reste le premier partenaire économique du Mali pour peser de son poids au niveau des institutions telles que la BM pour dire qu'il y a un gap qu'il faut essayer de combler pour tel et tel pays, car des pays producteurs de coton, il n'y en a pas beaucoup.

Q : Le lobbying sera fait pour avoir des subventions mais pas pour les supprimer ?

On fait les 2 mais on ne se fait pas trop d'illusions. Il y a une chose qu'il faut comprendre qui est fondamentale, c'est qu'il n'y a plus de confrontation entre les grands. Avant il y avait les 2 blocs. Aujourd'hui ça n'existe plus, il y a une mondialisation, une ouverture. Ensuite, selon les critères de démocratie, de bonne gouvernance, les pays ont plus ou moins accès à certaines aides. Par exemple, le Mali est membre de l'AGOA, ce qui fait qu'on a un statut privilégié en matière d'exportation vers les Etats-Unis.

Q : Exportation de quoi ?

De tout, mais en fait, est-ce que nous, nous sommes en mesure d'exporter des choses aux Etats-Unis ?

Ensuite, depuis quelques années, le Mali, comme d'autres pays, a été retenu et a soumis des projets au Millenium Challenge Accord, créé par les Américains et qui met des fonds à la disposition des pays africains. La sélection a été faite sur des critères de bonne gouvernance, de démocratie, mais ça tarde à démarrer. Cela fait 5 ans que l'on est en train de « tripatouiller » pour donner des projets conformes à leur demande. Ça pose problème. Jusqu'ici, on n'a pas démarré mais sur le papier c'est un peu bidon. Aujourd'hui, il y a une règle qui est générale : il n'y a plus de pays alignés sur un bloc ou sur une puissance. Prenons le cas du Gabon. Aux personnes qui ont commencé à dire que le

Gabon a tout donné à la Chine, que la Chine vient en force, Bongo a répondu que la France reste le partenaire privilégié ami du Gabon, mais qu'il a la possibilité de travailler avec les autres. Donc il n'y a plus aujourd'hui un pays en Afrique qui est uniquement rattaché aux critères de coopération avec la France au détriment des autres. C'est ouvert.

Ensuite, il y a quelque chose qui a peut-être amené ce changement. La France a ses propres problèmes. Le pré carré de la France ou ce qu'on appelait avant la France - Afrique qui se confondait aussi avec la francophonie en termes de pays, n'était pas grand, une vingtaine de pays. Aujourd'hui, la Francophonie comprend plus de 70 pays dont l'Albanie qui vient d'y adhérer. Or, aujourd'hui, c'est le même budget, pour un pays qui a plus d'habitants et plus de problèmes, qui sera à répartir entre 3 fois plus de pays. Donc, la France devient faible politiquement. L'Afrique subit cette baisse d'investissement. Avant quand on parlait de France Afrique, il s'agissait de pays qui parlaient français. Aujourd'hui, il y a l'Afrique du Sud, le Botswana. Cela pose problème car la France ne peut plus aujourd'hui financer un projet de 5 millions d'Euros, elle n'a plus les moyens.

Aujourd'hui, nous avons un projet avec l'Espagne parce qu'elle a une autre approche. Les Espagnols n'ont pas un passé colonial, ils veulent occuper leur espace à l'UE et on leur a fait comprendre que pour s'implanter en Afrique, ils doivent investir. Cela fait 4 mois que l'Espagne tape à la porte de l'Europe au sujet de l'immigration et personne ne lui répond. Ils ont donné au Sénégal quelques millions pour lancer des projets, il y a des projets pour le Mali, la Mauritanie. En dehors de l'aspect sécuritaire, ils veulent financer des projets pour fixer les populations. Hier ce n'était pas possible, aujourd'hui, l'Espagne finance des projets quand les sociétés espagnoles ont des contrats avec les pays africains. Nous, nous avons créé une société en Espagne dans le domaine de la santé (*ndlr : cette société bénéficie des aides que l'Espagne accorde aux entreprises espagnoles qui signent des contrats en Afrique et font appel à des entreprises espagnoles. C'est une forme de subvention déguisée aux entreprises espagnoles*). Ce n'est pas le cas de la France qui n'a pas développé le budget de la coopération, faisant le jeu de la Chine, des Espagnols, des Russes. Il y a une vraie concurrence, une demande de marché.

Quand l'Etat est riche en Afrique, tout le monde est riche. En mettant de côté les problèmes de mauvaise gouvernance, de gabegie dont tout le monde a des exemples, l'Etat, en Afrique, est le plus gros donneur d'ordres. Le secteur privé n'est pas assez développé et c'est l'Etat qui assure son dynamisme. Un homme d'affaire est riche en Afrique parce qu'il exécute les marchés de l'Etat.

En Afrique, tout repose sur le système des relations. Le vrai problème en Afrique est de suivre où va l'argent et ne pas le donner à des personnes qui vont le mettre dans leur poche.

Aujourd'hui, tout le monde se bat pour aller en Angola à cause des matières premières. En Angola, Total a perdu 95% de son influence, uniquement parce qu'il y a eu un scandale dans lequel les dirigeants angolais ont été montrés du doigt par la France parce qu'un intermédiaire impliqué dans un trafic d'armes avait une maison et des activités en France. Les Angolais ont réagi en disant qu'ils étaient en guerre et que dans cette affaire, il ne s'agissait pas les sous de la France et que les armes étaient fournies par la Russie. De ce fait, les Angolais ont décidé de ne plus rien donner à la France et ce sont les Américains, les Chinois, les Russes et les autres qui en profitent. Ce pays a tout mais il n'y a pas une seule route correcte, pas d'électricité. C'est un problème de gestion. Il faut que le bilatéralisme trouve la formule pour inciter à une meilleure gestion des fonds investis. Dos Santos ne se rend jamais à une réunion de la Francophonie, il peut se permettre de boycotter les grandes réunions parce qu'il a son pétrole. Les Chinois sont là et lui ont donné 2 milliards de dollars. Les pays africains aujourd'hui ont compris qu'il faut jouer sur la rivalité entre les grands et en tirer son profit. Mais c'est plus facile pour ceux qui ont les matières premières

Le fait d'avoir des matières premières ne garantit pas le développement du pays. Cela dépend de la façon dont il est géré. Il y a un pays en Afrique où les choses évoluent bien. Un pays comme le Burkina Faso est un pays sérieux qui a la confiance des investisseurs, ce qui n'est pas le cas de pays comme le Congo, le Gabon qui, pourtant ont du pétrole,

Il y a eu récemment un classement des pays par rapport à l'environnement des affaires. Parmi ceux qui ont fait des progrès, il y a le Mali, mais dans ceux qui se détachent, il y a le Burkina. Le Mali était le premier producteur de coton, aujourd'hui c'est le Burkina parce qu'il a su bien gérer la crise du coton. Ils ont accepté de faire des tests OGM sur le coton et ça marche très bien.

Q: Mais l'OGM pose le problème des semences?

Non mais le coton est une culture industrielle (sonnerie téléphone).

Les pays Africains vont prendre ce qu'ils ont à prendre au multilatéralisme mais ils vont développer le bilatéralisme. Un exemple très simple, un beau cas d'école. La Banque Mondiale a exigé du Mali de ramener à, je crois, 175 francs CFA (0,26 €), le prix d'achat au paysan du kilo de coton. Elle n'a pas tenu compte du fait que le Mali est un pays à 12 millions d'habitants et que le secteur du coton

mobilise 3 millions de personnes, que c'est une zone frontalière de la Côte d'Ivoire en conflit et voulait que l'Etat malien impose sa décision. Le Mali a refusé et a tenu bon. Finalement, le Mali a reçu des subventions et le problème a été réglé.

Q: Qui a donné les subventions?

La Banque Mondiale avait bloqué les fonds et immédiatement l'Union Européenne a suivi pour bloquer aussi des centaines de millions d'Euros destinés au Mali.

L'union Européenne a suivi la décision de la Banque Mondiale pour obliger le Mali à privatiser, réduire les prix de revient, etc. Le Mali leur a demandé de leur donner le temps de faire une communication, de prendre en compte les situations de crise dans les pays voisins et du fait qu'il ne peut pas se permettre de se mettre 3 millions de paysans maliens à dos. Le Mali a tenu bon et à la fin de cette saison, le prix d'achat a pu être baissé.

D'une manière générale le secteur privé travaille difficilement au Mali, en Afrique. Les gens ont des besoins et sont même prêt à payer. Il est très difficile, par exemple, d'obtenir des garanties en France, notamment après de la Coface. C'est un problème... Donc les gens vont vers le bilatéral, ils trouvent toujours des failles; Exemple, vous souhaitez acheter 10 véhicules de marque française que vous êtes prêts à payer en 5 ans. Il y a des blocages partout : vous n'obtenez pas de garantie, on vous réclame une garantie sur une banque internationale. Les chinois vous en proposent 30 quand vous en voulez 10 ; sur les 30, 10 sont offert et les 20 autres sont à payer sur 10 ans. Même si les véhicules sont de moins bonne qualité, qui peut faire mieux ?

Q: Mais finalement alors quand est ce que vous vous tournez vers le multilatéralisme?

On se tourne vers le multilatéralisme quand il s'agit d'une décision qui touche les regroupements, les ensembles sous régionaux. Avant, il fallait s'aligner à un moment donné sur un des blocs; et quand on voit l'Afrique de l'Ouest, des pays comme le Burkina, la Côte d'Ivoire ou le Sénégal étaient alignés derrière la France, les USA. Le Mali, la Guinée étaient plutôt tournés vers Moscou et les pays de l'Est. Aujourd'hui tout ceci n'existe plus et même si les anciennes relations persistent, avec l'ouverture, tout a tout changé. Les Russes aujourd'hui ne donnent plus de subventions, voir le cas de Cuba. Le multilatéralisme s'est énormément développé pour réguler les différentes transactions qui se font au niveau mondial mais à côté, il y a encore de l'espace pour certains pays qui pensent qu'ils ont encore de la place en Afrique et les Africains aussi pensent qu'ils peuvent tirer des choses; c'est le cas de l'Espagne, du Danemark, de l'Italie...

Aujourd'hui l'Espagne pense qu'elle doit faire la promotion de ses entreprises, qu'elle doit chercher des marchés en Asie et en Afrique. L'Asie tout le monde y est allé mais on a vu très vite les limites; les affaires y sont très difficiles. Les gens ont commencé à voir qu'il était plus facile de gérer certaines choses avec l'Afrique. Les systèmes de paiements sont ouverts, tout est international; les garanties des pays se font par le biais d'un circuit international, d'institutions comme le Migar qui est l'assurance de la Banque Mondiale pour les pays Africains.

Q: Donc tu es en train de me dire que finalement des pays comme l'Espagne qui veulent trouver un débouché sur l'Afrique, finalement vont le faire...

En Bilatéral.

Q: et grâce aux financements...

Qu'ils proposent.

Prenons le cas d'un projet espagnol. L'Espagne propose à un pays africain un don ou un prêt concessionnel sur 30 à 35 ans, sachant que la Banque Mondiale autorise les pays à faire des emprunts à un certain taux mais pas au-delà. Ensuite l'Espagne impose ses sociétés comme prestataires. C'est une société espagnole qui va étudier un projet, signer le contrat avec un pays africain et bénéficier du financement : l'Espagne fait ainsi travailler ses entreprises...

Q: En fait l'argent retourne d'ou il vient.

L'Espagne paie ses entreprises qui font des prestations en Afrique qui développent beaucoup le social, l'éducation, la santé, énergie, eau, logement social.

Q: Mais c'est une forme de subvention détournée finalement?

Oui, il y a des crédits acheteurs sur 5 ans avec des taux, mais il y a des dons et des crédits concessionnels sur des durées longues de remboursement et l'Union Européenne commence à s'y opposer. C'est ça le drame parce qu'aujourd'hui dans l'Union Européenne beaucoup de pays ne peuvent pas le faire; la France ne peut pas le faire...Donc ça les gêne et sur un programme de santé (avec l'Espagne) que nous venons de réussir, on nous a imposé les conditions OCDE.

Il y a aussi les banques islamiques qui donnent et beaucoup de pays, dans le cadre du bilatéral, se tournent vers les pays Arabes. C'est une nouvelle donne très importante, elle était vieille mais elle se développe. Le Koweït, l'Arabie saoudite font des dons à un taux proche de 0 aux pays musulmans.

Q: Quel est l'intérêt pour eux, augmenter leur puissance?

Augmenter leur puissance, leur présence, développer, au nom de la religion ils ne prennent pas d'intérêts. Aujourd'hui nous avons un projet d'un grand CHU au Mali qui sera financé par la Banque islamique. Le Mali va rembourser mais le taux est pratiquement nul parce que dans le principe de la religion, on ne fait pas de l'usure...

Je pense qu'il y a quelque chose qui se passe aujourd'hui en Afrique qui est très importante, c'est le développement des grands ensembles économiques. Le Mali est membre de la CDEAO (Communauté Des Etats d'Afrique de l'Ouest regroupe 15 Etats), donc depuis très longtemps il y a une liberté de circulation, des biens et des personnes; ce qui fait qu'il y a une disparition de beaucoup de barrières douanières. Cela développe le commerce et aujourd'hui quelqu'un qui s'installe au Mali ne touche pas 12 millions de maliens, mais 300 et 400 et 500 millions d'Africains de l'Ouest.

Il y a l'Union Monétaire Economique Ouest Africain qui s'occupe de l'harmonisation au niveau monétaire. Dans la zone de l'UMEOA, tout le monde a le franc CFA qui est convertible et est relié au trésor français. Avec la monnaie commune, la libre circulation, aujourd'hui les investisseurs étrangers, français, chinois, américains ou autre, essayent d'occuper l'ensemble du marché, une société étrangère qui s'installe aujourd'hui à Bamako ou à Dakar vise toute la sous région. Il y a moins de protectionnisme. Il existe une cour internationale pour les droits des affaires, une organisation pour l'harmonisation du tarif douanier, des traités, une harmonisation au niveau du droit des affaires. Les pays de l'Afrique du centre ont fait la même chose avec la SEMAC, l'UDEAC. Ces ensembles régionaux sont importants pour le développement économique. Des regroupements se font également au niveau des matières premières. Avec l'organisation internationale des producteurs de coton dont font partie le Mali, le Tchad, le Cameroun, le Burkina, les Africains se regroupent, se battent pour s'organiser au niveau des engrais, des emprunts agricole, de la commercialisation. C'est une avancée car maintenant les pays africains parlent d'une voie commune dans beaucoup de secteurs, notamment au niveau des organisations internationales. Avec L'Union Africaine, ils s'arrangent pour nommer un candidat commun à l'Afrique. Le NEPAD qui a été mis en place a répertorié des projets importants pour l'Afrique et qui concernent plusieurs pays : la route Bamako et Dakar, Bamako et Niamey, l'énergie.

Q: Et en fait c'est cette institution sous-régionale qui va aller chercher le financement?

Chaque pays parle en son nom pour certains projets, mais il y a des projets pour lesquels certains pays se présentent ensemble. Les ministres de l'énergie du Mali, du Niger, du Burkina vont défendre ensemble des projets communs de barrage.

Ensuite au niveau du bilatéral, il y a des pays qui prennent de temps en temps leur liberté, notamment avec le Japon qui donne beaucoup d'argent et la conférence internationale Asie Afrique qui se tient à Tokyo. Pour régler les conflits, les USA aujourd'hui aussi s'entretiennent avec ces organisations sous régionales : le président de la CDEAO est invité pour prendre les décisions au nom des pays membres. Il y a eu le moment des non alignés qui était politique, mais de plus en plus les gens ont compris que les choses changent. Des partenariats se développent beaucoup avec l'Inde. Chavez avec son pétrole aujourd'hui essaie de faire comprendre aux pays émergents qu'ils peuvent y avoir accès. Il y a un aspect idéologique dans les propositions de Chavez et quand il a fait le tour de quelques pays africains, cet été et leur a proposé de l'argent pour développer leurs projets sociaux, il attend leur soutien aux Nations Unies.

Q : Il veut des participations aussi dans les exploitations minières, des richesses des pays.

Aujourd'hui le problème n'est pas l'échange, c'est le commerce équitable. Je reprends le cas de l'Espagne. Si une société espagnole aujourd'hui rénove tous les hôpitaux de Bamako avec un financement espagnol, on ne va pas se plaindre parce que ce n'est pas une société française ou anglaise. Si Chavez aujourd'hui dit à un pays africain non producteur qu'il lui donne l'équivalent de 100 millions de dollars de pétrole, en échange de mines, il les aura car les mines sont privatisées; si il dit qu'il veut que ce soit des sociétés du Venezuela qui construisent les logements sociaux, pour avoir les prêts, les pays accepteront. Le Mali donnera ses critères et son cahier des charges.

Q: Le Mali n'est pas en situation de receveur, il ne peut pas imposer non plus...

Il peut imposer ses critères mais pas que ce soit une entreprise malienne. Mais on sait très bien qu'en dehors de la Chine qui envoie des prisonniers, ils ne vont pas faire venir travailler des manœuvres

des petites entreprises du Venezuela parce que cela leur reviendrait, ils feront travailler des Maliens. Les profils retourneront au Venezuela mais nous, nous aurons nos maisons. Aujourd'hui il y a une nouvelle conception dans le commerce, dans les relations, les pays voient leurs intérêts et ne voient plus les blocs. Et on a vu les limites du système avec le cas de l'Iran et de beaucoup de pays. L'Inde vient d'offrir au Mali des tracteurs pour l'agriculture.

Q: Mais on parle de pétrole aussi pour le Mali...

Oui mais ça c'est vrai mais ce n'est pas pour tout de suite.

Q: Tous ces pays là ne sont pas forcément plus vertueux que les autres ?

Ils sont plus vertueux parce que il y en a qui pensent qu'il faut développer une coopération sud sud...

Q: Oui mais ça c'est parce qu'ils vont y trouver un intérêt mais dans le bilatéral...

Non mais dans le bilatéral il ne faut pas oublier le côté politique. Pourquoi les Russes ont soutenu Cuba à perte pendant des années ? C'était pour des raisons idéologique et politique.

Q: Mais est ce que par exemple souvent y a des terrains d'affrontement...

Il y a des terrains d'affrontements...

Q: Entre les USA et l'Union Européenne...?

Aujourd'hui y a des terrains d'affrontements entre l'Union européenne et l'Afrique parce que très souvent l'Union Européenne est plus flexible. Il y a des terrains d'affrontements au sein de l'union Européenne, on a vu le cas du Togo, dont l'Union Européenne a gelé les avoirs depuis 10 ans ou plus mais la France a soutenu le dictateur Eyadema. Tandis que l'Union Européenne a bloqué son aide et conditionné son aide au respect des droits de l'homme, à la bonne gouvernance, la France a continué à soutenir un dictateur pendant 10 ans. On a vu aussi des cas où la Chine, les USA et la France se sont affrontés dans des pays africains pour des questions de pétrole et de mines

Q: Qui a bénéficié de cet affrontement ? Comment ça s'est passé?

Prenons de cas du coton. L'Union Européenne est contre les subventions. Au niveau de l'OMC, partout, l'Union Européenne nous soutient. Au niveau de l'OMC, ils s'affrontent sur le terrain des subventions. Au niveau des pays, regarde par exemple les positions que les USA peuvent prendre vis-à-vis de la Russie et que l'Union Européenne ne peut pas prendre parce que les pays de l'UE sont approvisionnés par la Russie en gaz. Il y a beaucoup de cas où ils n'appliquent pas la même politique. Au sujet de l'Iran où les Européens veulent négocier à tous prix parce qu'ils sont plus fragiles, ont plus besoin de l'Iran et qu'ils ne sont pas en Irak. Le Liban aujourd'hui sera reconstruit par les Américains, les entreprises américaines. Il y a beaucoup de terrains d'affrontements et aujourd'hui je pense que les pays Africains, les pays émergents gagnent plus. Il y a le bilatéral parce qu'il y a trop de contraintes dans le multilatéral. Avant les pays Africains tiraient partie des affrontements entre les deux blocs, mais c'était d'un côté ou d'un autre, aujourd'hui ils ont la possibilité de nager...

Q: Et donc en conclusion? Comment toi vois tu l'évolution, vu la situation, de façon beaucoup plus générale au niveau international

Au niveau international je pense que le sort des pays émergents va se jouer au niveau de la solidarité; plus il y aura d'ensembles sous régionaux forts, mieux les pays émergents s'en sortiront; seuls ce ne serait plus possible parce que c'est ouvert. Les Nations-Unies appliquent une politique de deux poids deux mesures. Voir le cas du Venezuela, le cas de l'Iran ; pourquoi Israël a droit à la bombe atomique et pourquoi l'Iran ne peut pas faire du nucléaire civil; parce qu'on se demande si après le civil, ils vont faire autre chose ? Le cas de l'Irak, vous prenez une musique vous prenez la même pour tout le monde; c'est deux poids de mesures. On a vu même les conflits en Afrique. Il a fallu un coup de fil des Américains pour qu'un des chefs de Guerres les plus terribles de la sous-région, Charles Taylor (Liberia), plie ses bagages pour le Nigeria. Il a fallu un coup de fil des Américains pour que Wasanjo prenne son avion au Nigeria et que Charles Taylor soit arrêté et mis en prison. La Côte d'Ivoire est en train de mettre toute la sous-région dans le chaos depuis 4 / 5ans, personne ne bouge parce que les Américains se disent que c'est à la France de régler ses affaires.

Q: Et le Darfour ?

Ca les arrange, le Soudan ne peut pas tenir tête aux Américains; il y a trop d'intérêts, le Soudan a trop de pétrole, c'est tout.

Q: Mais justement pour sécuriser cet accès au pétrole et l'approvisionnement, pourquoi ne pas mettre un terme. Pourquoi laisser pourrir la situation?

Mais t'as vu le cas du Tchad, il y a un affrontement aujourd'hui dans la zone Tchad / Soudan au niveau économique et dans le secteur minier entre les USA et la Chine. C'est ça le vrai problème; le coup d'état manqué au Tchad, l'histoire du Soudan, les Chinois sont là et ils mettent le paquet.

Q : Donc en fait finalement les chinois font la même chose que les USA?

Exactement.

Q: C'est à dire qu'ils vont où sont leurs intérêts

C'est tout.

Q: Avec les mêmes moyens

Les mêmes moyens et avec une concurrence difficile de la Chine. Aujourd'hui la Chine nous envoie des manœuvres, la main d'œuvre, travailler en Afrique moins cher que les locaux. Comment concurrencer des prisonniers ?

Q: Oui mais tu me dis que les pays émergents sont un peu plus vertueux, ça c'est quelque chose qu'ils ne devraient pas accepter parce que même pour des emplois locaux,

C'est déguisé

Q : Ils font semblant tout le monde le sait parce que ce n'est pas possible.

Oui mais on en peut pas reprocher à la Chine d'envoyer des prisonniers sans avoir des preuves; c'est un pays fermé.

Q: Mais sans aller jusque là, pourquoi est ce que on ne peut pas demander à la Chine d'utiliser quand même la main d'œuvre malienne?

Ils vont te dire Ok on est d'accord mais le projet va coûter plus cher.

Q: Mais ça restera toujours moins cher que ce que ça pourrait coûter avec les USA?

Oui mais nos pays ne pourront pas payer.

Q: C'est un cercle vicieux donc on n'est pas du tout dans la vertu...

Non mais aujourd'hui d'abord nous n'avons pas de preuves formelles que ce soit des prisonniers, même si c'est évident.

Q: Ils ne vont pas le crier sur tous les toits non plus...

Oui mais tu ne peux même pas accéder au dossier; en France ce serait possible. Et on ne va payer plus cher alors qu'il n'y a pas de preuve : il n'y a pas d'affaire propre.

Interview de Pierre MOSCOVICI, le 11 octobre 2006 - Vice-président du Parlement européen (depuis juin 2004) et député européen (circonscription Grand Est), membre du Bureau du Parlement européen, Secrétaire national aux relations internationales du PS, Ministre délégué chargé des Affaires européennes, de 1997 à 2002

Q : L'OMC ? Au niveau du parlement européen, le groupe des Verts souhaite le démantèlement direct de l'OMC, quelle est votre position sur le sujet, l'OMC a-t-elle encore un avenir dans son fonctionnement actuel ?

PM : je pense qu'une des grandes erreurs des altermondialistes –par ailleurs utiles et souvent pertinents- et de ceux qui les soutiennent est de penser que le monde sans institutions fonctionnerait mieux qu'un monde avec des institutions imparfaites. Je serais plus sur la thèse de Stiglitz qui, tout en soulignant le dysfonctionnement des organisations financières internationales, en parlant de la Banque Mondiale, mais on peut l'appliquer à l'OMC, dit qu'il faut en changer le fonctionnement, changer les orientations, changer de méthode, plutôt que de les supprimer. Le problème n'est pas l'existence de l'OMC, elle est nécessaire et donc, le démantèlement de l'OMC serait une faute, c'est plutôt un élargissement de l'OMC dont on a besoin, un élargissement de ses problématiques, un changement de ses modes de fonctionnement. Tout en disant cela, ça ne veut pas dire que je suis satisfait du fonctionnement actuel de l'OMC, ne serait-ce que pour une raison simple, c'est qu'à

l'heure actuelle l'OMC est dans l'impasse, qu'elle ne réussit pas à aboutir à un accord parce que les contradictions sur les problèmes commerciaux sont extrêmement fortes, mais ce n'est pas l'OMC qui crée les contradictions, ce sont les contradictions qui créent l'échec de l'OMC. Je ne suis absolument pas sur ces thèses abolitionnistes en matière d'institutions financières, je pense que la tâche, notamment des réformistes, des gens qui sont attachés à la régulation à l'échelle mondiale, à une sorte de maîtrise en tous cas, une maîtrise de la mondialisation, on va dire les choses comme ça, ceux-là doivent vouloir réformer les organisations internationales et non pas les supprimer.

Q : Quand vous parlez de contradictions, est-ce que vous les voyez plutôt sous l'angle est-ouest ou plutôt sous l'angle « vieille Europe » versus Etats-Unis ?

PM : Non, je pense qu'aujourd'hui, les débats à l'OMC sont plutôt le jeu des 4 coins. Avec d'une part, les Européens et des systèmes, notamment agricoles, qui sont assez protégés et qui souhaitent pour l'essentiel, les conserver, mêmes s'ils sont prêts à faire des gestes sur les subventions à l'exportation. D'autre part, les Etats-Unis qui tout en étant tout aussi protégés souhaitent le démantèlement et la libéralisation générale en matière de services et d'agriculture. Il y a les pays dits émergents, notamment le Brésil, il en a aussi d'autres, qui ont des intérêts évidemment assez conjoints sur les questions de l'agriculture, tout en étant liés aux pays les moins développés et enfin les pays les moins développés, qui eux ont une position contradictoire, qui souhaitent à la fois un accès aux marchés et qui vont aussi assister à la volonté mutuelle d'avoir plus de normes sociales et environnementales, qui sont comprises par eux comme étant une menace par rapport à leur propre mode de fonctionnement ou mode de production.

Donc, ce n'est pas un conflit Etats-Unis / Europe, c'est beaucoup plus contradictoire et ne considérons pas non plus d'ailleurs qu'il n'y a qu'un Sud, ce n'est pas exact, la situation est plus compliquée. Dans cette configuration compliquée, avec les pouvoirs qui sont les siens, le Directeur Général, l'OMC est tributaire de la capacité des différents acteurs à parvenir à un accord.

Mais que serait l'alternative à ça ? Sans OMC, on en viendrait à quelque chose qui serait beaucoup plus grave, c'est-à-dire plus de discussion globale, des accords bilatéraux, notamment transatlantiques, qui pour le coup solidifieraient, d'une part le libéralisme en Europe et d'autre part une forme d'alliance du Nord contre le Sud.

Et je pense que ce monde là serait encore plus inégal que l'actuel.

Donc c'est un peu analytique, ce que je dis-là, mais l'OMC ne peut pas résoudre elle-même les contradictions du monde, mais elle est le seul théâtre dans lequel celles-ci peuvent se confronter.

Q : Mais, justement, si on reste sur ce thème là, au travers de nos lectures, il est apparu, que pour certains en tous cas, l'Europe est le seul acteur du système international, qui porte, parmi d'autres, des considérations morales, des valeurs dans les échanges économiques, et se positionne contre les Etats-Unis, qui eux auraient une soif de pouvoir et de puissance. Du point de vue du parlement européen, a-t-on ce sentiment de plus véhiculer ces valeurs que d'autres puissances ?

PM : Cela ne s'exprime pas tant du point de vue du parlement européen qu'au sein d'autres corps dans lesquels j'ai pu avoir diverses expériences. Mais ce qui est exact c'est que, en tous cas dans le contexte de l'OMC, à l'inverse d'autres organisations internationales, ce ne sont pas les Etats qui siègent à l'OMC, mais le Commissaire européen et en l'occurrence, il porte la voix de l'Europe. Ce qui d'ailleurs, à mon avis est une formule qu'il faudrait généraliser, le traité constitutionnel européen parlait de représentation extérieure unique de l'Europe, je pense que c'est quand même une formule qu'il faut généraliser. Exemple, au FMI et à la Banque Mondiale, un exemple qui est toujours donné, si les Européens groupaient leur droit de vote, à ce moment là, ils seraient moins soumis aux Américains, ils pourraient exprimer ... La deuxième force des pays européens à parler d'une seule voix, c'est effectivement d'avoir un message qui soit plus éthique d'une part mais aussi plus préoccupé, je dirais, de données globales, pas seulement morales, se préoccuper des conditions sociales, se préoccuper de l'environnement. On trouve cela d'ailleurs dans les discussions sur Kyoto, cette cause-là a été portée par les Européens et refusée *in fine* par les Américains. Alors le problème de la morale, c'est qu'il peut y avoir une contradiction entre la morale qu'on porte pour le monde et les intérêts des plus pauvres.

Les Indiens ne perçoivent pas ce que nous pouvons faire en terme d'environnement comme étant un énorme progrès pour eux, je pense qu'ils ne sont pas en extase devant notre industrialisation, ils n'en sont pas encore à la qualité ISO 9001. Parfois, on porte des valeurs pour les autres qui ne

représentent peut-être pas leurs intérêts. Au total, il me semble que l'Europe oui, essaie de construire un message qui est un message global, pas seulement moral.

Q : C'est vrai que, en terme de message que certaines institutions peuvent porter, en direction des plus pauvres, le FMI a été, l'est-il encore maintenant, le bras, pour ainsi dire armé des Etats-Unis pour convaincre à la libéralisation ...

PM : Oui, et là, on voit bien la différence entre l'OMC et le FMI. A l'OMC, il y a une vision unie des Européens, globale. Au FMI, il y a quand même au total que les Européens ont laissé au FMI la main aux Etats-Unis, avec toutes les dérives que l'on connaît, le non pilotage du développement, l'accroissement des inégalités, encore une fois, je rejoins plutôt les thèses de Stiglitz là-dessus. Ce ne sont pas des cris d'alter. Encore une fois, je crois en France, en Europe et à l'étranger aux mêmes thèses, c'est du réformisme. Pour être réformiste, 1), il faut des institutions, donc on ne peut pas casser les institutions, je suis pour le renforcement de l'ONU, je suis pour le renforcement des institutions financières, je suis pour le renforcement de l'OMC, je suis pour le renforcement de l'Union Européenne. 2), il faut des institutions pour qu'on leur donne du sens, qu'on leur donne effectivement des valeurs, des causes, des principes, des objectifs... A partir de là, il suffit de renforcer ces institutions, à la fois par ces valeurs, ces principes, ces objectifs et d'en améliorer le fonctionnement en fonction de ça. C'est la démarche réformiste.

Q : Je crois qu'il y a des réformistes au niveau des altermondialistes, c'est peut-être pour cela qu'ATTAC explose régulièrement et explose encore en ce moment ?

PM : Les altermondialistes ont ce mérite, c'est-à-dire qu'ils ont mis le doigt sur les problèmes de la mondialisation, sans quoi d'ailleurs je pense que tous ces sujets ne seraient pas arrivés à l'agenda. Mais les réponses qu'ils donnent sont parfois fausses. Ils se sont appelés « alter » parce que dans le temps, ils étaient des « anti ». Sur le fond, je ne crois pas que le combat au sein d'ATTAC soit le combat entre les réformistes et les autres. C'est le combat entre ceux qui veulent qu'ATTAC soit une organisation de la société civile et ceux qui souhaitent que cela devienne un parti politique néostalinien, je ne suis pas mécontent que ceux-là aient perdu. Les autres, pour autant, ne sont pas des réformistes, mais ils ont un mérite sur les premiers, c'est que l'on peut dialoguer avec eux. Ils ne classent pas dans le champ politique, ils ne se désignent pas des ennemis. Pour autant, je pense qu'il faut dialoguer avec les altermondialistes, je ne suis pas du tout fermé à cela, mais je ne vois pas d'altermondialistes qui soient vraiment des réformistes au sens social démocrate, je n'en connais hélas pas. Je souhaite que cela vienne...

Q : le dernier rapport de la CNUCED 2006 pose clairement la question de permettre au pays les moins avancés d'avoir une politique protectionniste, de façon à rattraper leur retard, ce fameux retard d'ailleurs que certains pays estiment un juste retour des choses que de pouvoir maintenant bénéficier de certains avantages... Est-ce qu'effectivement, c'est là la solution ? Ou surtout, est-ce que le contexte actuel, avec la course à la puissance et les Etats-Unis, on peut dire ne sont pas prêts à lâcher grand-chose en ce moment, est-ce que cela, est-ce quelque chose d'envisageable ? Et au travers de cette question, tous ces organismes, au sein de l'ONU qui font des rapports tous les ans et qui quelque part n'aboutissent jamais à rien car il n'y a pas d'organisation internationale qui permette de les appliquer, est-ce que vraiment cela a un sens ?

PM : Oui, encore une fois, c'est toujours la même chose, je ne renie pas l'existence de telle ou telle organisation, je pense qu'il faut réformer les choses. Le G8, aujourd'hui, c'est à peu près n'importe quoi. D'abord, c'est un directoire autoproclamé et puis maintenant, on invite à la carte les uns et les autres sans avoir une vraie participation. Tant qu'à faire, je pense qu'il faudrait une sorte de Conseil de Sécurité des Nations Unies, dans lequel l'ensemble des régions du Monde serait représenté, l'Inde, les pays d'Amérique du Sud, le Brésil en l'occurrence, les pays d'Océanie, les pays Arabes, bref cette organisation là permettrait d'avoir une cohérence plus grande, pour que les organisations spécialisées des Nations Unies soient d'avantage pilotées sur ce terrain là. Je n'ai pas vu ça encore, mais on peut avoir une réflexion assez globale sur les échanges et le protectionnisme. Globalement, depuis la fin du XVIII^{ème} siècle, Ricardo, Adam Smith, le protectionnisme n'est pas une solution. L'économie se mondialise et le libre-échange est, comme le marché, un mode d'organisation qui est bien sûr, préférable au protectionnisme. Cela dit, l'idée d'avoir des organisations régionales notamment ou nationales à défaut, si celles-ci n'existent pas qui protègent tel ou tel secteur, en tous

cas pendant une certaine période, pour l'adapter ou pour le développer, n'est pas une idée à rejeter : le meilleur exemple est celui de l'agriculture européenne. L'agriculture européenne est un secteur protégé, depuis l'origine. Aujourd'hui, je pense que ça n'a plus beaucoup lieu d'être, parce que la politique agricole commune avait été amenée à faire, c'est-à-dire permettre la modernisation de l'agriculture européenne, en limitant aussi ses effectifs, parce que c'était ça aussi le but, cela a été accompli. Il n'empêche que je pense que la PAC a été un formidable succès. On peut avoir une protection particulière, consentie, temporaire, intelligente mais cela ne s'appelle pas du protectionnisme. C'est plus efficace si c'est fait dans un cadre régional. Parce que la grande force de la PAC, c'est aussi d'avoir aussi un tarif extérieur commun, d'avoir un système de prix sur le marché mondial, de protéger vraiment ses productions, sur une large échelle.

Q : Dans un article du Monde, Félix Rohatyn prônait le « capitalisme des parties prenantes » ou opposition entre le pouvoir du « shareholder » et du « stakeholder » : dirigeants ne décideraient plus qu'en fonction de la bourse mais intégreraient des conséquences éventuellement négatives sur des acteurs de l'entreprise, non actionnaires (salariés, clients, fournisseur ..) : intégration des préoccupations d'ordre social, environnemental ... Un mode de gouvernance différent des entreprises est-il possible ?

PM : Au début du 20^{ème} siècle, JP Morgan, autre banquier d'affaires, disait que c'était immoral, à l'époque où l'Amérique était puritaine, d'avoir dans une entreprise, quelqu'un qui gagnait 20 fois plus que le plus faible des salaires de la boîte. Aujourd'hui, on a quoi, des centaines de milliers, des millions. Evidemment, c'est d'une part, moralement choquant, c'est socialement, politiquement inacceptable et puis surtout, le fait que cette économie est pilotée par cet impératif de rentabilité à 2 chiffres, conduise à faire en sorte qu'une bonne entreprise, une entreprise fortement cotée en bourse, soit une entreprise qui supprime des emplois. Je suis toujours très frappé de voir ces entreprises dont le cours s'effondre quand la restitution n'est pas suffisante. Par contre, il faut trouver les moyens d'une part, ce sont des choses un peu différentes, la première chose, c'est de réduire cet aspect immoral, la réglementation des golden parachutes, sous forme de rémunération exagérée attribuée à des patrons ou des cadres qui échouent, ça c'est quelque chose, qui à mon avis, on doit pouvoir réguler dans différents pays. Et puis la deuxième chose, c'est effectivement de renforcer le rôle social de l'entreprise et d'étendre la participation des actionnaires, de toute forme et des salariés aussi au sein même de l'entreprise. Ce sont deux axes de réflexion qui me paraissent pertinents. Après la grande difficulté, c'est comment faire ?

Q : Par rapport à notre problématique de : « peut-on réguler l'économie de marché ? », il y a tout de même des grosses niches dans lesquelles on peut s'engouffrer pour éviter tout type de régulation, ce sont les paradis fiscaux. Doit-on être fataliste : « on n'y arrivera jamais » ...

PM : C'est un sujet que je connais mal. Mais je ne pense pas qu'il faille se résigner à l'existence de paradis fiscaux. Ça existe, ça existera, c'est extrêmement difficile à limiter, mais c'est une cause politique extrêmement importante, par exemple pour l'Union Européenne. Les mécanismes sont très compliqués, mais ce n'est pas un sujet à abandonner. C'est un sujet très difficile à traiter, sur le plan gouvernemental ou intergouvernemental.

Q : Le rôle, la place des Etats : quelque part, le résultat du référendum sur la Constitution européenne n'est pas très étonnant puisque cela fait un certain nombre d'années que l'Europe est désignée comme responsable de non-action dans tel ou tel dossier. Le rôle de l'Etat aujourd'hui n'est-il donc qu'une courroie de transmission ou a-t-il d'autres choses à assumer dans ce contexte ?

PM : On pourrait presque inverser les choses, c'est l'Europe qui n'existait pas, ou qui n'existe plus ou qui n'existe pas suffisamment. Elle est largement constituée de ses Etats ou de ses nations. Le problème, c'est que ces états-nations ont fait de l'Europe une sorte de bouc émissaire pour des réformes qu'ils ne faisaient pas eux-mêmes. « Ce qui marche, c'est moi, ce qui ne marche pas, c'est les autres ». C'est un peu cela. C'est l'Europe qui fait mal les choses. La réalité, c'est que l'Europe a perdu beaucoup de substance politique et que ses états-nations en ont perdu, sans que ce soit forcément à son profit. Je pense qu'il y a des choses que les uns ne pourront plus faire : ce sont les Etats - providence. Je suis favorable à un renforcement de l'Europe – providence, faire en sorte que l'on ait une Europe qui soit l'Europe des droits sociaux, pas une Europe sociale au sens de la protection sociale, la santé, les retraites, mais que ce soit au niveau européen qu'il y ait des éléments

comme le salaire minimum, que ce soit au niveau européen qu'il y ait des éléments comme la sécurité sociale professionnelle, que ce soit au niveau européen que l'on soit capable de fixer des règles sur les services publics. Tout cela ne me paraît absolument pas irréaliste. Et c'est cela qui permettra à l'Europe, d'être plutôt le soutien à l'action des Etats que le prétexte de leur désengagement. Si l'on a la fois veut rendre confiance au citoyen dans son Etat et faire en sorte qu'il soit moins en malaise par rapport à l'Europe, il faut renforcer l'un et l'autre et non pas l'un contre l'autre. Je pense que c'est là tout l'enjeu. Parce qu'aujourd'hui, on a l'état-nation qui est bouffé par le bas, par les régions, les collectivités locales et qui s'abandonne par le haut. Et finalement, à l'Europe, on a transféré que les règles qui contraignent les Etats, sans transférer les droits, ce qui aiderait. Si l'Europe, si tu ne prends que le pacte de stabilité, la directive service, le marché intérieur, ce sont des choses qui limitent les marges de manœuvre des Etats, sans pour autant offrir des prestations supplémentaires au citoyen. Et c'est juste que celui-ci se rebelle.

Q : Et donc, pour poursuivre la dessus, quid du patriotisme économique, dont on entend beaucoup parler ?

PM : Ce n'est pas crédible. Il faut plutôt mettre en place des politiques industrielles européennes offensives, le patriotisme économique est une survivance du passé, une résistance à la fois à la mondialisation et à l'Europe et finalement des entreprises françaises, puisque c'est un concept français, elles résistent quelque temps, mais elles ne s'unissent pas, elles ne créent pas de champion à l'échelle européenne. L'échelle européenne est une échelle minimum. Je pencherais donc plus pour un patriotisme européen que pour un patriotisme économique français. D'autant plus que je ne vois pas aujourd'hui d'entreprises qui soit de taille suffisante, contrôlable purement par des intérêts français... Ceci a plus un sens au niveau des industries européennes, ce qui veut dire aussi d'ailleurs qu'au niveau de la politique de la concurrence, il faut être moins dogmatique, moins rigide que l'on ne l'est aujourd'hui. La politique de la concurrence ne doit pas être une traque au soutien public aux entreprises ... Mais il faut aussi avoir une attitude offensive, l'attitude française est une attitude défensive, l'attitude européenne est une attitude défensive ; il faut une attitude française et européenne qui soient offensives et une politique industrielle européenne.

Q : Les pays émergents profiteraient de l'affaiblissement résultant de l'affrontement Europe / Etats-Unis, ces premiers étant dans une logique de conquête, les seconds dans une logique rentière. Est-ce quelque chose que vous percevez ?

PM : Bien sûr, notamment dans le secteur industriel, avec les véhicules chinois, peu chers ... Mais encore une fois, je pense que la meilleure défense, c'est l'attaque. L'enjeu majeur pour l'Europe et les Etats-Unis n'est pas de se protéger contre la mondialisation, ils sont dedans et bien entendu, ce sont eux encore les plus grandes puissances, mais c'est, notamment pour l'Europe, de continuer à faire la course en tête en termes économiques (investissements, recherche, éducation...). Ce qui fait que l'Europe restera une puissance industrielle, c'est que ses produits soient toujours en avance. Si les produits sont en avance, alors là, c'est un avantage concurrentiel. Cela impose un contenu en R&D qui soit fort, c'est-à-dire que l'accent doit être mis sur la modernisation. Et on constate, s'agissant de la France et de l'Europe d'ailleurs, au rythme où nous allons, dans quelques années nous allons nous trouver quelque part entre les Etats-Unis et ... il va y avoir un quatrième groupe : le groupe des pays développés, le groupe des pays en développement, émergents et le groupe des pays en retard de développement. D'ici à 20 ans, si l'Europe n'est pas capable d'être plus offensive encore une fois, plus concentrée, de garder de l'avance, alors à ce moment là elle sera derrière les Etats-Unis, devant les pays émergents.

Q : Oui effectivement, la Chine produit chaque année 3 millions d'ingénieurs et cadres

PM : D'abord ce n'est pas un problème de nombre, c'est aussi un problème de qualité. Aujourd'hui, les Chinois sont les rois de la copie, ce ne sont pas encore les rois de l'innovation. Cela devient un problème arithmétique : si vous avez des gens qui sont beaucoup plus nombreux, qui produisent beaucoup moins chers des produits de qualité identique, alors à ce moment-là vous êtes morts. Mais comme on ne sera jamais aussi nombreux et qu'on ne produira jamais aussi peu cher, alors le seul avantage que l'on puisse avoir, c'est l'avantage qualité. Qu'est-ce qui fait que les gens achètent encore une Peugeot, plutôt qu'une voiture chinoise qui va coûter 15 000 €uros ? Elle est meilleure et doit le rester !

Q : Justement, que penser de certains marchés obtenus avec la Chine ou l'Inde, nécessairement accompagnés de transfert de technologie. N'y a-t-il pas un risque à perdre cet avantage technologique / qualité ?

PM : Il y a effectivement parfois un peu de naïveté et une logique de court terme. Mais avec des produits très sophistiqués, on essaie toujours de garder un temps d'avance.

BIBLIOGRAPHIE

Presse et presse économique (articles et dépêches)

Le Monde Diplomatique
Le Monde
Le Figaro
La Tribune
Libération
AFP
Les Echos
Reuters
Le Temps
News Press
Alternatives Economiques
L'Expansion
La Croix
Challenges
Agence Europe
La Tribune

Conférences & colloques (rapports)

« **Groupe de Cairns et pays en développement : alliés ou adversaires dans les négociations agricoles à l'OMC ?** » par Karine TAVERNIER - Conférence – débat organisée par la Communauté de Communes de Bastides & Vallons du Gers et la Mission Agrobiosciences.

« **La France pour une mondialisation régulée** » - Conférence de la Ministre Déléguée au Commerce Extérieur, Mme Christine LAGARDE, à l'Université de Melun (Melun, 4 mai 2006)

"**Investissements étrangers et sécurité nationale**" - colloque organisé Lundi 10 octobre 2005, à l'Assemblée nationale, en présence de Bernard Carayon, député (UMP) du Tarn et héraut du patriotisme économique en France, Michèle Alliot-Marie, ministre de la Défense, Craig Stapleton, ambassadeur des États-Unis en France, Denis Ranque (PDG de Thales), Jean-Louis Gergerin (directeur de la coordination stratégique).

Rapports & Notes de Synthèse

« **Principaux enseignements des simulations de la libéralisation des échanges commerciaux** » - Rapport d'information n° 120 (2005-2006) de MM. Jean-Pierre PLANCADE et Daniel SOULAGE, fait au nom de la délégation du Sénat pour la planification, déposé le 7 décembre 2005

« **Le FMI, la Banque mondiale et l'OMC : libéralisation, ajustement structurel et/ou développement ?** » - Philippe HUGON – Novembre 2000 – Site du Haut Conseil de la coopération internationale

« **L'OMC: un bilan intermédiaire après dix ans de règlement des différends** » - La Vie économique Revue, de politique économique 12-2004

« **Les structures décisionnelles et les modes de négociations au sein de l'OMC dans la perspective des négociations agricoles** » - Sophie Faure - juillet 2003- Site du Haut Conseil de la coopération internationale

« **L'échec de Seattle** » - Source : Béatrice MARRE, Rapport d'information sur la réforme de l'Organisation mondiale du commerce et son lien avec l'architecture des Nations unies : Vers une démocratie planétaire ? Les leçons de la conférence de Seattle, Paris ; Assemblée nationale, 2000

« **Patriotisme économique** » de Bernard Carayon

"L'Etat va mieux contrôler les investissements étrangers dans certains domaines stratégiques"
– Décembre 2004 – Alain Juillet - responsable de l'intelligence économique auprès du gouvernement.

« **La fragilisation du monde occidental face aux nouvelles puissances** » - 01/06/06 – Christian Harbulot

« **L'Unilatéralisme des Etats-Unis** » - Jean-Marc SIROËN, Professeur à l'Université Paris-9 Dauphine

« **L'obsolescence du Traité de Rome - 01/04/06** » - Christian Harbulot

"WTO Dispute Settlement: An Economic Analysis of Four EU–US Mini Trade Wars" - Fritz BREUSS - Europe Institute (Vienna University of Economics and Business Administration), Austrian Institute of Economic Research – paru dans le "Journal of Industry, Competition and Trade, Bank Papers", 2004

"Trade based money laundering" – Juin 2006 - Groupe d'action financière (GAFI)

Rapport de la CNUCED 2006

Rapport du PNUD 2005

Rapport de l'OMC 2005

Rapport ATTAC! 2005

Interviews parues dans des revues économiques

" L'OMC doit abandonner la règle du consensus " – interview de Jean-Marc SIROËN – propos recueillis par Laurence CARMEL

Ouvrages

« **Géopolitique du chaos** » par Ignacio Ramonet